Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Maires de Vaucluse : « Notre crédibilité est contestée »



Avec 122 exposants, le salon des maires de Vaucluse 2025 affiche une fréquentation record. A cette occasion, le parc des expositions a aussi abrité la traditionnelle assemblée générales de l'Association des maires de Vaucluse. Entre incertitudes budgétaires liées à un contexte national hors-sol, réglementations de plus en plus ubuesques et pression grandissante de leurs administrés, les maires de Vaucluse entendent faire face malgré tout. Conscients d'être les premiers gardiens de la République.

« A l'heure où la question médiatique est de savoir s'il faut maintenir l'alcool à la buvette de l'Assemblée Nationale, nous demandons avec force une prise de conscience sur la situation de nos collectivités, priorise Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) lors de l'assemblée générale 2025 qui vient de se tenir au parc des expositions d'Avignon dans le cadre du Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics 2025 de Vaucluse. »

> « Le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. »
>
> *Pierre Gonzalvez, président de l'AMV*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Très offensif, celui qui est aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue poursuit : « Oui, localement nos parlementaires mesurent les difficultés rencontrées, les injonctions contradictoires, les objectifs inatteignables fixés à nos mairies. Oui, les services de l'Etat tentent de concilier au mieux la doxa nationale avec la situation réelle du territoire. Mais disons-le, le bon sens semble avoir quitté le système normatif. Pire, le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. Individuellement, tout élu quel que soit son mandat, fait le même constat. Mais collectivement, l'inertie, le manque de courage, parfois même la démagogie président aux choix politiques. Face à cela, les maires se posent des questions personnelles sur la suite de leur engagement. Nos concitoyens qui deviennent de plus en plus exigeants, les réseaux sociaux devenus comptoir de café où le moindre pleutre a une audience, des médias nationaux et quelques fois régionaux et locaux préférant la sensation du fait divers aux sujets de réussite et d'espoir. Et pourtant, nous avons encore la flamme et portons l'ambition avec d'autres d'améliorer les choses. »



De gauche à droite : le sénateur Jean-Baptiste Blanc, Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Bénédicte Martin de la Région Sud, Joël Balandraud, vice-président de l'AMF, Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse et le sénateur Lucien Stanzione lors de l'inauguration du salon. Crédit : Echo du mardi

> « Vous êtes les premiers visages de la République. »
>
> *Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse*

« Vous êtes les premiers visages de la République, les piliers de la cohésion dans nos territoires », rappelle Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse, venu pour représenter sa présidente, Dominique Santoni, qui participait aux assises des départements de France 2025 se déroulant à Albi en même temps que le salon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Aussi maire de Cheval Blanc, Christian Mounier a également tenu à rappeler en s'adressant aux élus présents : « qu'être maire, aujourd'hui, c'est être, chaque jour, au contact direct des habitants, au cœur de leurs attentes, leurs difficultés, et aussi de leurs espoirs. Permettez-moi donc de saluer votre inlassable engagement au service des Vauclusiens. Merci pour votre dévouement, pour votre persévérance, et pour votre sens du service public souvent exercé dans des conditions difficiles. »

Priorité à la santé mentale

En marge de cette assemblée générale 2025 des maires de Vaucluse, le président de la AMV a tenu à rappeler que le sujet de la santé mentale préoccupe fortement les élus du département.

« La santé mentale doit être une priorité pour notre pays », affirme Pierre Gonzalvez qui indique également « l'incompréhension des maires face au manque d'informations sur les suites d'une hospitalisation d'office. Nous sommes confrontés à des cas d'individus qui connaissent des troubles psychiatriques dont le suivi médical dépend souvent de leur propre volonté. L'accompagnement psychologique de l'enfant, la prise en charge de l'ado, permet de limiter le développement de pathologies psychiatriques problématiques. Les moyens nécessaires doivent impérativement être mobilisés. »

« Il a été acté que l'ARS informerait les maires des suites d'un certain nombre d'événements comme la non-confirmation d'une hospitalisation d'office ou, au contraire, la réintégration en hospitalisation complète », annonce le préfet de Vaucluse qui souhaite une transparence respectueuse du secret médical.

> « On est train de fabriquer des collectivités pauvres. »
>
> *Joël Balandraud, vice-président de l'AMF*

« L'incertitude est totale, réagit Joël Balandraud, vice-président de l'AMF (Association des maires de France) et maire d'Evron en Mayenne. Dans ce bazar-là, ce sont les maires qui font le lien pour rassurer nos habitants. On l'a fait lors de la crise du Covid ou pendant celle des Gilets jaunes. On a su alors faire appel aux corps intermédiaires que l'on s'était un peu empressé d'oublier. »

« L'actualité, c'est aussi le budget, insiste le vice-président de l'AMF. La confiance permet d'agir et c'est ce que nous demandons aujourd'hui au gouvernement. Pourtant, il y a des éléments de défiance majeur comme la suppression de la taxe d'habitation qui constitue le péché originel pour l'ensemble des élus locaux toutes couleurs politiques confondues. Au moins, nos habitants savaient où leurs impôts allés. »

> « Nous n'avons plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. »
>
> *Joël Balandraud, vice-président de l'AMF*

Dénonçant l'usine à gaz mis en place par les gouvernements successifs, Joël Balandraud constate surtout que l'on a cassé les dynamiques d'investissement des collectivités locales : « Désormais, nous n'avons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. Avant vous pouviez dire, cette entreprise entraîne quelques nuisances mais elle paye mon ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), elle paye mon éducateur sportif, elle paye mon accueil à la mairie… Aujourd'hui, vous avez tout intérêt à ce que cela se fasse chez votre voisin. Si les élus locaux ne sont plus porteurs de cette dynamique économique, qui le sera ? Qui va défendre les équipements industriels majeurs sur le territoire quand on veut l'industrialiser à nouveau ? Nous sommes au bout d'un système qui n'a plus de sens. On est en train de fabriquer des collectivités pauvres. Ces dernières sont pourtant la source d'investissement majeure sur le territoire avec des projets actionnés par les communes, aidés par les départements, les régions et l'État. Mais l'impulsion, elle, est locale. Elle est faite par les élus locaux et dans un système de défiance et de non-confiance, nous n'irons plus. Cela va tout bloquer. »

> « Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. »
>
> *Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse*

« C'est pour cela que malgré l'instabilité gouvernementale, vous avez toujours pu compter sur le soutien du Département », précise Christian Mounier en s'adressant aux nombreux maires présents lors de cette AG.
Et le vice-président du Conseil départemental de Vaucluse d'enfoncer le clou : « Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. Cette politique de bonne gestion financière nous permet ainsi de continuer à investir facilement, à un rythme soutenu, soit plus de 120M€ par an jusqu'en 2028. Sur la période de 2023 à 2025, nous avons consacré 28,4M€ à la contractualisation et à l'investissement des communes. Pour la période de 2026 à 2029, nous allons sanctuariser ce montant de 28,4M€ au profit des projets des 151 communes de département car nous souhaitons maintenir un important niveau d'investissement partout dans notre département afin de soutenir notre économie, nos entreprises et notre secteur du BTP. Investir, c'est le fil rouge de notre mandat. »

Vaucluse ingénierie plébiscité
Afin de souligner le soutien du Département aux communes de Vaucluse, Christian Mounier, vice-président du Conseil départemental a rappelé que l'appui n'est pas seulement financier mais aussi technique.
« Depuis l'année dernière, nous avons transformé Vaucluse ingénierie en agence technique départementale. Vous êtes très nombreux à nous avoir exprimé votre satisfaction et votre confiance en bénéficiant d'un tel outil qui vous permet de boucler un plan de financement, réaliser des études et rechercher les bons interlocuteurs. »
Au total, 101 communes et 3 intercommunalités ont adhéré à cet outil d'accompagnement des projets du Département de Vaucluse. Depuis, 63 projets de voiries ont été suivis et 90 projets d'aménagement sont aussi traités. « Les maires se sont très bien appropriés Vaucluse ingénierie, se félicite Christian Mounier. Ce bilan très positif démontre que le besoin est grand pour nos communes, notamment les petites. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

> « La Région est une collectivité de terrain. »
>
> *Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*

Même volonté d'afficher son soutien aux maires locaux pour la Région Sud. « La Région est à vos côtés, martèle Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en charge de l'Agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir. Elle se veut un partenaire des territoires par ses compétences de plein exercice, que sont notamment les lycées et les transports régionaux. La région est présente tous les jours temps dans vos communes dans ce département. Mais ce qui fait aujourd'hui la marque de fabrique de la Région Sud, c'est la volonté politique de proximité de son président Renaud Muselier. Pour lui, ce n'est pas une institution lointaine 'tanquée' entre le Vieux port et la Joliette, mais une collectivité de terrain dont la mission est d'aller dans chaque coin de nos départements. D'y faire ruisseler l'action régionale dans chaque ville, dans chaque village afin d'impacter positivement la vie de nos concitoyens. Voilà ce que font les territoires et les élus locaux, ces élus qui sont trop souvent à portée de 'baffe' mais qui sont là quand il n'y a plus personne. »

> « Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. »
>
> *Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*

« Dans un contexte d'instabilité politique, de posture indigne, de prétendue élite qui se délite, les territoires doivent être des pôles de stabilité, annonce l'élue vauclusienne à la région qui a aussi mis en avant les enjeux de l'eau et de l'agriculture lors de son intervention. Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. Celle qui tient la barre, à commencer par la barre budgétaire. Celle qui se substitue aux défaillances et à l'impéritie de ceux qui nous gouvernent. Celle qui rassure aussi. Cela implique, et c'est le cas dans ce département, une solidarité forte entre nos collectivités pour agir ensemble et pour assurer cette stabilité dont nos concitoyens, nos entreprises, nos forces de sécurité, nos secours et nos agriculteurs ont tant besoin. L'exercice est pourtant difficile. Bien sûr, la Région est appelée comme toutes les collectivités à se serrer la ceinture. Mais elle le fait en s'efforçant de maintenir une capacité d'intervention auprès des communes rurales et des communes moyennes qui portent aussi des fortes charges de centralité. Elle essaie de répartir équitablement ses aides. En Vaucluse, 483 projets communaux ont été soutenus depuis 2016 par la région, pour un total de 35M€. C'est une somme injectée dans l'économie vauclusienne et dans la vie des communes qui investissent pour leurs administrées. La région, ce sont aussi 126M€ qui ont été contractualisés depuis 10 ans avec les intercommunalités vauclusiennes, dont 73M€ déjà votés.

> « Je me demande quelle mouche a piqué le législateur. »
>
> *Pierre Gonzalvez, président de l'AMV*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

« Nous sommes dans un contexte des plus tendus en ce qui concerne la question des finances locales, confirme le président de l'AMV. Nous savons que la recherche de co-financements pour les projets ne sera pas des plus simples. L'incertitude demeure sur le montant des fonds d'Etat, Fond vert, DSIL… De plus, nos budgets sont tributaires d'éléments extérieurs. Le ralentissement immobilier génère deux conséquences : la baisse des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) avec la difficulté de programmer le montant dans les préparations budgétaires ainsi que la perception de la Taxe d'aménagement. »



Dans les allées du salon. Crédit : Echo du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



L'AMV sur le stand de Veolia. Crédit : Echo du mardi

« Sur cette Taxe d'aménagement, je me demande quelle mouche a piqué le législateur en 2021, s'interroge Pierre Gonzalvez. Cette réforme, issue de la loi de Finances 2021, entrée en vigueur le 1er septembre 2022, a profondément modifié les modalités de perception de cette taxe. Désormais, cette elle n'est plus exigible à la délivrance du permis de construire, mais uniquement après l'achèvement des travaux, sur déclaration du particulier. J'ai demandé aux maires du département de renseigner la situation de leur commune. 110 communes ont répondu sur les 149 adhérentes à notre association. En 2022, pour ces 110 communes : 2 917 permis délivrés, 8M€ de taxes d'Aménagement, en 2024, 2 427 permis pour 4,77M€ de TA. Jusqu'à octobre 2025 : 1 588 permis et 1,45M€ de TA. Le manque à gagner est grand pour nous. Il faut impérativement revenir sur cette loi. »

Vers une 'cabanisation' du Vaucluse ?

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, a tenu à alerter sur la multiplication des infractions d'urbanisme dans le département. « Nous sommes confrontés à des dérives, à la cabanisation dans nos campagnes, à la sédentarisation de gens du voyage sur des terrains agricoles, à des extensions voir des constructions de maisons sans permis. Nous procédons aux constatations et dressons les PV d'infractions aux règles d'urbanisme. »

L'élu regrette pourtant la non-avancée des sanctions qu'il explique notamment par le manque de moyens de la justice : « Le tribunal d'Avignon n'a que 4 audiences d'un jour par an au cours desquelles sont jugées les infractions d'urbanisme. En 2025, il n'y en a que 3. L'ordre du jour est déjà bloqué jusque fin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

2027. Les petites et moyennes infractions sont ainsi, peu voire pas, appelées à une audience… »
« Notre crédibilité sur les territoires est malmenée, poursuit-il. Pire que cela, elle est contestée par ceux qui devraient suivre les règles. Si une personne demande la pause d'un climatiseur dans une rue de l'Isle-sur-la-Sorgue, je dis non. Si la personne ne demande pas, je ne peux pas lui faire enlever ! »

> « On ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. »
>
> *Pierre Gonzalvez, président de l'AMV*

Evoquant aussi les questions de sécurité, le président des maires de Vaucluse dresse un constat sévère : « le narcotrafic se propage dans nos plus petits villages. La société est tendue, plus violente, plus individualiste. »
« C'est un sujet majeur pour nos administrés, insiste-il. Des réponses fermes sont attendues et on ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. Dans les quartiers populaires, aux abords des épiceries de nuit, dans nos centres-villes… Partout, les gens doivent pouvoir vivre paisiblement. Plus d'excuses, plus de compromis, plus de tolérance, voilà ce que souhaitent les élus de proximité que nous sommes. »

> « La République doit être partout chez elle. »
>
> *Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.*

« Effectivement, l'emprise du narcotrafic dans ce département est un sujet majeur, confirme Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse. Il se joue des limites administratives qui sont les nôtres. Il descend des villes vers les campagnes. Aujourd'hui, aucun territoire ne peut se prétendre immuniser face à ce problème. Dans certains quartiers, on a une emprise qui est extrêmement forte avec des habitants qui vivent réellement sous la coupe d'un nouveau modèle socio-économique dans lequel les dealers prétendent organiser la solidarité et le soutien aux résidents. C'est évidemment une grossière supercherie parce que in fine, tout cela est toujours fondé sur une violence réelle, sur la terreur, sur l'Omerta. En réalité, ils imposent une prise en otage des habitants du quartier et contraignent à une forme de complicité avec le trafic. Cette situation est inacceptable. Il ne faut pas laisser le terrain libre. La République doit être partout chez elle et son premier représentant c'est le maire. »
Rappelant qu'en termes de sécurité, il avait fait de la lutte contre les narcotrafics, mais aussi contre les violences intrafamiliales et les cambriolages, sa priorité dans le Vaucluse explique le Préfet : « Nous avons multiplié les opérations. Nous prononçons des interdictions de paraitre face aux dealers, face aux guetteurs et face à tous ceux qui s'associent au trafic. Dans ce cadre, nous avons procédé à 17 interdictions visant les trafiquants et les guetteurs qui leur interdisent de revenir sur les points de deal. On a déjà trois interpellations à la suite de réapparitions sur le terrain et une présentation devant les juges. Par ailleurs, il est inacceptable que des individus liés au narcotrafic bénéficient de la solidarité nationale, par exemple en occupant des logements sociaux. Depuis le début de l'année, on a six

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

occupants de logements sociaux qui ont été expulsés en raison de leurs liens avec le narcotrafic. On a 7 dossiers en cours. Enfin, nous agissons contre les commerces qui servent à la couverture du narcotrafic. On a fermé deux épiceries pour des liens directs avec le narcotrafic. On en a fermé 71 en 2025, contre 51 l'année précédente, pour trouble à l'ordre publique. »
Dans la foulée, le préfet a invité les maires à prendre contact avec ses services : « Que ce soit les interdictions de paraître, les expulsions de logements locatifs pour liens avec le narcotrafic, les fermetures de commerces, nous agissons sur la base des renseignements que vous nous fournissez qui sont exploités par les services en toute confidentialité et qui permettent d'intervenir avec la police administrative sans négliger le côté judiciaire qui va permettre de s'attaquer aux trafics. »

> « Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. »
>
> *Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.*

Par ailleurs, Thierry Suquet, qui s'est réjouie d'enfin pouvoir assister à sa première AG des maires de Vaucluse (l'an dernier il avait obligé de se rendre en urgence à Paris à une réunion de tous les préfets avec le ministre de l'intérieur d'alors), a aussi souligné l'importance du logement.
« Le logement, c'est un défi. C'est bien de créer des emplois mais si on ne propose pas de logement aux salariés… Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. Notamment du logement social qui est d'abord destiné aux salariés de nos entreprises et à nos enfants qui, aujourd'hui, sont au collège, au lycée et à l'université. Pour relever ce défi, j'invite évidemment le Grand Delta habitat, comme les autres organismes de logement social, à mettre en œuvre ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est-à-dire du logement social adapté dans les petites communes et dans les communes rurales qui répondent à des besoins locaux en négociant les conditions d'entrée des locataires pour répondre aux besoins des collectivités. A faire de la démolition et de la reconstruction dans les grands quartiers populaires où l'on a besoin de faire de la mixité sociale. »

Agrivoltaïque : ne pas servir de l'agriculture comme prétexte
« Un projet agrivoltaïque, c'est un projet qui est porté par un exploitant agricole qui a pour objectif de développer l'agriculture vauclusienne. Ce n'est pas un projet qui est porté par une entreprise énergétique qui se sert de l'agriculture comme prétexte », prévient Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Même si la tendance est à l'accélération des projets photovoltaïque, « ce développement ne doit pas se faire sans conditions, poursuit le 1er représentant de l'Etat dans le département. Cet essor ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture et de la biodiversité. L'Etat sera opposé à tout projet qui consommerait des terres agricoles ou des espaces naturels. Il faut prioriser les espaces déjà artificialisés. Nous pouvons le faire ensemble en utilisant les pouvoirs d'adaptation et de dérogation du Préfet. Pour cela, nous avons notamment mis en place un guichet unique à la DDT (Direction départementale des territoires) de Vaucluse. »

> « Nous croulons sous poids de la norme. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

« Nous croulons aussi sous poids de la norme, se plaint par ailleurs Joël Balandraud, vice-président de l'AMF. Aujourd'hui, la norme coûte très, très cher. Un nouveau bâtiment administratif en 2025 c'est un surcoût terrible en matière d'investissements. Autre exemple, quand je restaure un statuaire dans une église, en fonction de l'ABF (Architecte des bâtiment de France) sur lequel vous tombez, qui pourtant applique exactement les mêmes textes, vous pouvez avoir un rapport de coûts de 1 à 3. Et là, je parle d'une restauration de statuaire comprise entre 5 000€ à 15 000€. Mais quand il s'agit de millions d'euros… Nous sommes accablés de décrets et de règlements supplémentaires qui renforcent tous ces tracas administratifs surtransposés par des hauts fonctionnaires qui interprètent la règle. Dans les mêmes administrations départementales ou régionales les doctrines ne sont pas constantes. Le poids de la norme est relativisé. Nous avons un grand espoir, c'est qu'un jour le préfet de département prenne tout cela sous sa coupe et fasse le tri de l'interprétation des textes par les uns et par les autres. Nous voulons plus de pouvoir local au préfet et aux élus locaux. Plus de confiance envers le local pour les administrations d'État, pour les communes et pour les maires. Cette demande de liberté est forte. Nous avons besoin de confiance pour se réengager. »

« Conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. »

Pierre Gonzalvez

Garder le cap et tenir la barre

Enfin, alors qu'une partie des maires vauclusiens présents ne sera pas là l'année prochaine après les élections municipales de mars 2026, le président de l'AMV a émis en conclusion son souhait « que cette assemblée soit composée l'an prochain, d'élus dévoués, serviteurs de leur territoire, qui aiment le Vaucluse. Car face à l'adversité, je sais aussi que nombre d'entre vous conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. Que malgré les difficultés, l'amour de vos territoires, des acteurs qui les animent et les font vivre, vous encouragent à poursuivre. Je veux donc vous remercier sincèrement pour avoir su garder le cap et tenir la barre. »

Laurent Garcia

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les élus disparus

Lors de cette AG, Christian Gros, secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux, a tenu à rendre hommage aux 24 élus vauclusiens décédés récemment. Après une minute de silence en leur honneur (voir photo ci-dessus), il les a tous cité :

– **Francis Matheron**, maire de juin 1995 à mars 2001 de **Saint-Martin-de-Castillon**.

– **Francis Farge**, élu en mars 1983, conseiller municipal puis maire de **Lioux** de 1985 à 2024, soit durant 39 ans.

– **Claudine Ghio**, ancienne conseillère municipale de **Saint-Martin-de-Castillon**.

– **Claude Pagès**, conseiller municipal dès 1989, puis adjoint au maire et maire de **Méthamis** de 2008 à 2020.

– **Gérard Sautel**, maire de **Visan** de 1989 à 2008.

– **Guy Aubert**, adjoint au maire de **Viens** de 2001 à 2014.

– **André Lambert**, adjoint au maire de **Violès** 1983 à 99, puis maire de 1989 à 1995.

– **Claude Cornutello**, adjointe au maire de **Saint-Didier**.

– **Roger Fenouil**, maire de **Rustrel** de 2008 à 2014.

– **Paul Pessemesse**, maire de **Sivergues** de 2001 à 2004.

– **Guy Morel**, maire de **Sérignan-du-Comtat**, de 1989 à 2001 et premier président de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, de 1992 à 2001.

– **Jean-Raymond Peyre**, adjoint au maire de **Mérindol** de 2001 à 2008 et conseiller municipal de 2008 à 2014.

– **Liliane Chambarlhac**, adjoint au maire de **Châteauneuf-de-Gadagne**.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

– **Henri Copier**, adjoint au maire de **Violès** de 2008 à 2020 et conseiller municipal de 2001 à 2025.
– **Jean-Claude Begnis**, élu sous le mandat d'André Rey, de 1995 à 2001, puis sous le mandat de Michel Bayet et d'Anne-Marie Bardet, de 2008 à 2020. Il exerça les fonctions d'adjoint au maire de **Sarrians** durant son dernier mandat de 2014 à 2020.
– **Daniel Serra**, adjoint au maire d'**Aubignan** de 1983 à 2020.
– **Joseph Devaux**, premier adjoint au maire de **Sivergues** depuis 2008.
– **Claude Bergé-Laval** , maire de **Beaumont-de-Pertuis** de 1983 à 2014.
– **Henri Girard**, maire de **La Roque-Alric** de 1971 à 2008, c'est-à-dire durant 37 années, après avoir exercé un mandat de conseiller municipal de 1985 à 1971.
– **Mathieu Pellegrin**, conseiller municipal à **Saint-Martin-de-Castillon**.
– **Gilbert Guigue**, conseiller municipal de 1971 à 1983, et adjoint au maire de **Violès** de 1983 à 2001.
– **Jérôme Casalis**, premier adjoint au maire de **Caumont-sur-Durance** de 1995 à 2008 puis premier adjoint au maire de **Bonnieux** de 2008 à 2014 avant de devenir conseiller municipal jusqu'en 2025.
– **Maurice Giro**, maire honoraire de **Cavaillon**. Il a été conseiller général de 1988 à 2002, et maire de Cavaillon de 1992 à 2008. Également député de la deuxième circonscription de Vaucluse de 2002 à 2007.
– **Gaby Bézert**, maire honoraire de **Venasque**, adjoint de 1971 à 1980, et maire pendant 40 ans, de 1980 à 2020.
« Une pensée à chacun de ces serviteurs de la République », a rappelé Christian Gros avant de souhaiter la bienvenue à Bernard Le Dily, élu maire de Mormoiron en fin d'année dernière et 2024, et Joseph Saura, réélu maire d'Uchaux suite à l'élection municipale partielle de décembre dernier. Ce dernier ayant déjà été maire de 2008 à 2020.

Rocade d'Avignon : le préfet s'oppose à l'interdiction de circulation des poids lourds

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Soucieuse de réduire la pollution et les nuisances sonores, la mairie d'Avignon souhaitait limiter la circulation des poids lourds de plus de 38 tonnes sur la rocade Charles-de-Gaulle. Le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, a rendu un avis défavorable, invoquant des risques économiques, logistiques et environnementaux à l'échelle du bassin de vie.

Le projet, porté par la municipalité avignonnaise, prévoyait de restreindre à titre expérimental, pour une durée d'un an, la circulation des poids lourds supérieurs à 38 tonnes sur la rocade Charles-de-Gaulle, entre l'avenue de Tarascon et l'avenue Pierre-Sémard, de 7 heures à 19 heures, tous les jours de la semaine. Objectif affiché : réduire l'exposition de quelque 17 000 habitants à la pollution atmosphérique et au bruit, notamment dans les quartiers prioritaires concernés par le renouvellement urbain.

Coup d'arrêt au projet de Cécile Helle

Mais le préfet de Vaucluse, dans un courrier adressé le 21 octobre 2025 à la maire d'Avignon, Cécile Helle, a mis un coup d'arrêt au projet. Après plusieurs mois de concertation infructueuse entre les collectivités locales, les acteurs économiques et les services de l'État, Thierry Suquet a estimé que les conditions techniques, économiques et environnementales ne permettaient pas la mise en œuvre du dispositif 'dans des conditions acceptables par l'ensemble des parties prenantes'.

Des risques de congestion et d'effets pervers

Le préfet relève tout d'abord que les études de trafic produites par la ville datent de 2019, donc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

‘insuffisamment actualisées’. Selon lui, les déviations prévues entraîneraient un report de trafic massif vers les communes voisines des Bouches-du-Rhône avec Châteaurenard, Noves ou Eyragues, déjà confrontées à une circulation dense.



Copyright Ville d’Avignon

Congestions routières et impacts économiques

L’interdiction envisagée risquerait ainsi d’aggraver les congestions routières, les risques d’accidents et la pollution sur ces axes secondaires. D’autant plus que la fermeture du pont de Rognonas aux poids lourds de plus de 26 tonnes rendrait la circulation encore plus complexe. Autre inquiétude majeure : l’impact économique. La restriction toucherait directement la zone d’activités de Courtine et le terminal de transport combiné de Champfleury, un site stratégique du fret rail/route classé parmi les plus importants de France, avec près de 90 000 unités intermodales traitées chaque année.

Une mesure jugée contre-productive

En privant ces zones d’un accès fluide, le préfet alerte sur des surcoûts logistiques, des retards de livraison et une dégradation de la compétitivité des entreprises locales. Les trajets des poids lourds seraient allongés de 20 à 50 kilomètres selon les itinéraires, parfois avec des péages, ce qui augmenterait paradoxalement les émissions de CO_2 et l’empreinte carbone du transport.

Pour une gestion raisonnée des axes routiers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Le préfet souligne également que les infrastructures de déviation et de stationnement ne sont pas prêtes, et que la signalisation nécessaire n'a pas reçu l'accord des gestionnaires de voirie. « Il n'existe aucune garantie technique sur la capacité réelle de ces itinéraires à absorber les flux déviés », précise-t-il dans son avis.



Copyright Ville d'Avignon

« 'La réalisation du second volet de la LEO aurait permis, à terme, de réconcilier impératifs écologiques et besoins économiques' »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

L'État prône la concertation et la cohérence territoriale

S'il partage la préoccupation municipale en matière de santé publique et de qualité de vie, le représentant de l'État rappelle la vocation économique des routes à grande circulation et l'importance de préserver la logistique du bassin avignonnais. Il réaffirme par ailleurs l'engagement de l'État dans le développement du transport combiné, mode de transport plus vertueux, ainsi que dans les grands projets de mobilité du territoire, même si le projet de la LEO (Liaison Est-Ouest) semble bien enterré tandis que les espoirs se tournent, en partie, vers le futur Service Express Régional Métropolitain. Pour le préfet, la réalisation du second volet de la LEO aurait permis à terme de réconcilier impératifs écologiques et besoins économiques, en contournant les zones les plus peuplées tout en maintenant la desserte des pôles d'activité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Un dossier encore ouvert
Thierry Suquet émet un avis défavorable ‘en l’état’, au projet d’arrêté municipal, mais invite à poursuivre la concertation entre l’État, la mairie, les collectivités territoriales et les acteurs économiques. Un compromis reste donc à trouver pour concilier protection des habitants et dynamisme économique, dans un territoire où la mobilité demeure un enjeu central de qualité de vie comme de compétitivité, alors que les acteurs majeurs décisionnaires continuent de jouer la montre, et tandis que les axes routiers mineurs comme majeurs restent paralysés.
Mireille Hurlin

Avignon face aux poids lourds : le Maire veut interdire les camions de +38 tonnes sur la Rocade

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Après plus de six ans de concertation et d'études, le Maire d'Avignon, Cécile Helle, a transmis à la Préfecture de Vaucluse un projet d'arrêté visant à interdire, à titre expérimental, la circulation des poids lourds de plus de 38 tonnes sur la rocade Charles de Gaulle, à Avignon, entre 7h et 19h. Une décision motivée par l'urgence sanitaire et les nuisances subies par les riverains… mais qui rencontre encore des résistances.

C'est un tournant attendu depuis des années par de nombreux habitants d'Avignon. Le 20 octobre 2025, Cécile Helle, Maire d'Avignon, a officiellement transmis au Préfet de Vaucluse un projet d'arrêté visant à limiter la circulation des poids lourds de plus de 38 tonnes sur la rocade Charles De Gaulle, dans sa portion la plus urbanisée, entre les carrefours Tarascon à l'ouest et Sémard à l'est.

Une interdiction à titre expérimental
Cette interdiction, qui s'appliquerait entre 7h et 19h, serait mise en œuvre à titre expérimental pour une durée d'un an. Objectif : évaluer les effets concrets de la mesure à travers des indicateurs précis, avant d'envisager une éventuelle reconduction ou adaptation.

Une démarche de longue haleine
Ce projet n'est pas né d'hier. Depuis 2019, date à laquelle une première version plus ambitieuse (concernant les +19T) avait été retoquée par la Préfecture, la Ville d'Avignon a piloté un vaste processus

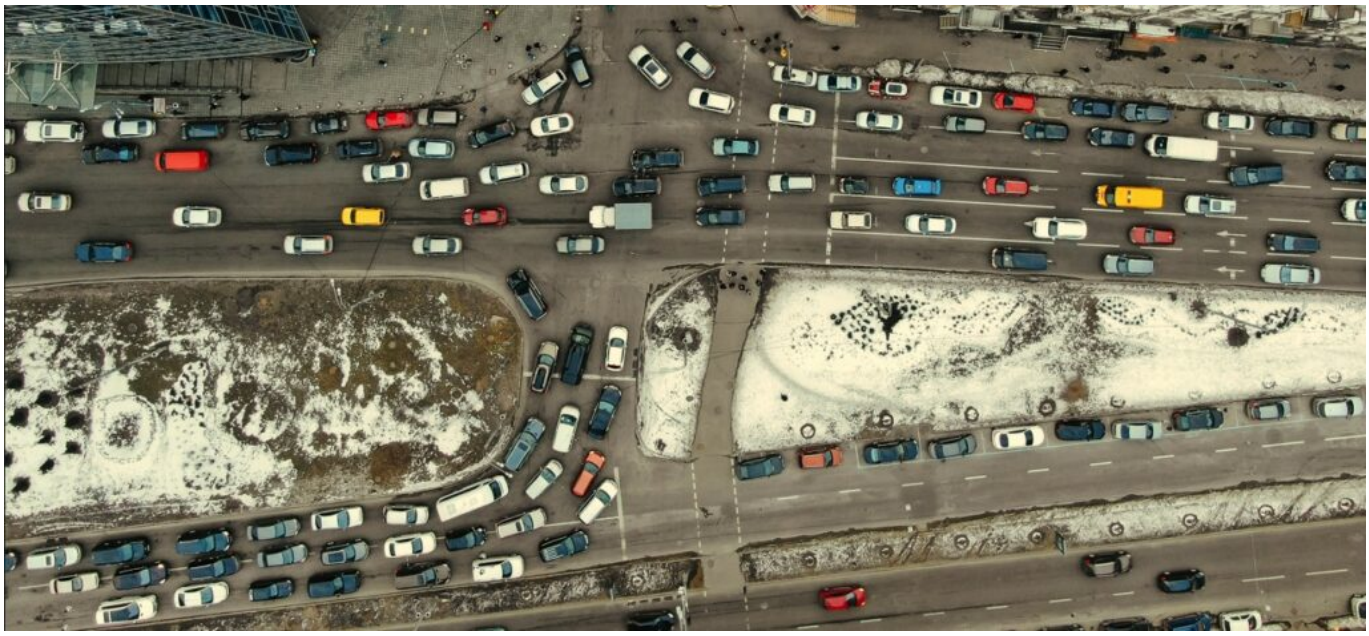
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

de concertation. Élus, collectivités, services de l'État, transporteurs, police, agences sanitaires, associations environnementales : tous les acteurs concernés ont été associés au débat.

Au cœur de la démarche ?
Trouver un équilibre entre les besoins économiques du territoire et la protection des habitants, en particulier les 17 000 riverains directement exposés aux nuisances du trafic. Bruit, pollution atmosphérique, insécurité routière : sur cette section urbaine de la rocade, les nuisances sont devenues intolérables, selon la municipalité.

Un projet soutenu… puis critiqué
En 2021, lors d'un comité de pilotage du projet de contournement de la ville (LEO), l'État et les collectivités régionales avaient pourtant validé le principe d'un travail sur cette interdiction, sans attendre la construction hypothétique de nouvelles infrastructures. Une avancée décisive, reconnue comme une réponse urgente à une situation sanitaire préoccupante.


Copyright Teksomolika Freepik

Et affiné
Entre 2022 et 2025, la Ville a alors affiné son projet : ajustement des horaires, ciblage des camions les plus lourds (+38T), adaptation du périmètre. Ce scénario, validé début 2025 en concertation avec la Préfecture, se veut proportionné, réaliste et ciblé sur les heures de pointe, lorsque les conflits d'usages entre piétons, cyclistes, voitures et poids lourds sont les plus marqués.

Coup de théâtre
Mais, coup de théâtre ces dernières semaines : plusieurs collectivités voisines – à l'exception notable du Grand Avignon – et la Préfecture des Bouches-du-Rhône ont émis des avis défavorables. Leurs arguments

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

? Des inquiétudes économiques, des craintes pour le secteur du transport, et une mise en cause de la pertinence de la mesure.

La santé publique reléguée au second plan ?
Le Maire d'Avignon déplore ces prises de position, qu'elle juge tardives et en contradiction avec les engagements antérieurs. Elle souligne surtout l'absence totale de prise en compte des enjeux de santé publique dans ces avis négatifs.
« Nous sommes allés au bout de la concertation. Il est maintenant temps d'agir », martèle Cécile Helle, qui rappelle que près de 30 000 habitants vivent à proximité directe de la rocade, et que les études menées démontrent clairement l'impact du trafic sur leur qualité de vie.

Une cohérence avec le renouveau urbain
Cette mesure s'inscrit pleinement dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain des quartiers sud d'Avignon, un programme de 250M€ piloté par l'État, le Grand Avignon et la Ville. Les objectifs ? Améliorer le cadre de vie, encourager les mobilités douces et réduire les nuisances. Limiter le trafic des poids lourds va donc de pair avec cette dynamique de transformation.

Raison d'Etat l'emportera-t-elle sur les intérêts divergents
La balle est désormais dans le camp du Préfet de Vaucluse, Thierry Suquet. La Ville d'Avignon espère que la protection de la santé et de la qualité de vie de ses habitants primera sur les pressions économiques et politiques. L'expérimentation proposée se veut pragmatique, mesurée et réversible. Reste à savoir si, après six années d'efforts, la raison d'État l'emportera sur les intérêts divergents. Pour les habitants de la Rocade, l'attente continue… mais le temps presse.

LEO : Tout le monde la veut, mais personne ne l'a fait

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Le serpent de mer aurait-il fini par se noyer ? Dossier initié officiellement dès 1987, la LEO (Liaison Est-Ouest), ce fameux contournement par le Sud de l'agglomération avignonnaise, verra t'il le jour ? Rien n'est moins sûr, car si une des 3 tranches est opérationnelle depuis 2010, les 2 autres tronçons sont toujours dans les cartons. Aujourd'hui, la tranche 2 focalise toutes les attentions car son avis de décès n'est pas loin d'être prononcé. De quoi mobiliser l'ensemble des acteurs de ce dossier qui s'inquiètent dans l'urgence des conséquences de l'abandon du projet. Problème : si tout le monde est à l'unisson sur le fait qu'il faut faire quelque-chose, personne n'est d'accord sur la manière de le faire. Entre 'pas de décision' et 'mauvaise décision', les politiques locaux s'écharpent sous l'œil agacé des services de l'Etat. L'enjeux ? le désenclavement de la cité des papes. Et si face à ces blocages sur la tranche 2, la solution passait par la réalisation de la tranche 3 ? Celle sur le Rhône qui justifie, à elle seule, l'ensemble du tracé. L'arrivée enfin d'Occitanie dans la danse pourrait rebattre la donne.

Devant les multiples atermoiements de ce projet dont la première évocation officielle remonte à 1987, avec une inscription au Conseil général de Vaucluse sous le vocable 'Déviation Sud d'Avignon par les bords de Durance', la LEO semble aujourd'hui dans l'impasse. En effet, sur les 3 tranches du projet, seule la première (entre Courtine et Rognonas) a été réalisée. D'une longueur de 3,8km, en 2×2 voies avec un pont sur la Durance, elle a été mise en service en 2010 pour un montant de 136M€. Elle permet de relier la gare TGV de la cité des papes au Nord des Bouches-du-Rhône. La tranche 2 prévoit 5,8km en 2×1 voies (éventuellement passés en 2×2 voies ultérieurement), de Rognonas aux Amandiers, avec un viaduc sur la Durance de 800 mètres. Enfin, la tranche 3 prévoit le franchissement du Rhône (3,7km à 2×2

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

voies) avec un pont de 1 000 mètres enjambant le Rhône entre l'actuel viaduc TGV et le pont ferroviaire Eiffel.

Calendrier : un jeu de DUP

L'ensemble du tracé ayant été reconnu d'utilité publique par l'Etat en octobre 2003, le projet voit donc sa Déclaration d'utilité publique (DUP) arriver à échéance en 2027. Une perspective qui a incité Georges-François Leclerc, nouveau préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à convoquer l'ensemble des acteurs publics concernés par l'avancée du dossier lors d'un comité de pilotage qui s'est tenu le 19 mai dernier. Un coup de pression du représentant de l'Etat afin de mettre tout le monde autour de la table pour savoir 'qui paie quoi' et surtout relancer définitivement la phase 2 avant que la fin de validité de la DUP ne la rende caduque. Peine perdue semble-t-il puisque la Ville d'Avignon et le Grand Avignon, ont campé sur leurs positions en défendant une reconfiguration de la LEO dont « le tracé a été imaginé il y a plus de 30 ans » regrettent en chœur Cécile Helle, maire d'Avignon, et Joël Guin, président du Grand Avignon.



Montage du Collectif anti-LEO afin de montrer l'impact du projet routier de la LEO au niveau de La Grande Chaussée dans la Ceinture Verte d'Avignon. Crédit : DR/Collectif anti LEO

Déception pour Terre de Provence, agacement de la Ville et de l'Agglo

Une position particulièrement mal perçue par Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération où devrait se situer une partie de la tranche 2.

« Nous sommes surpris et déçus par cette posture. Agir ainsi c'est oublier la complémentarité de nos territoires Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Gard. C'est oublier l'enjeu autour de ce projet majeur structurant devenu indispensable. C'est oublier la perte de confiance exprimée ces dernières années par notre population. Ça suffit, nous ne pouvons plus attendre ! Malheureusement, Avignon et le Grand

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

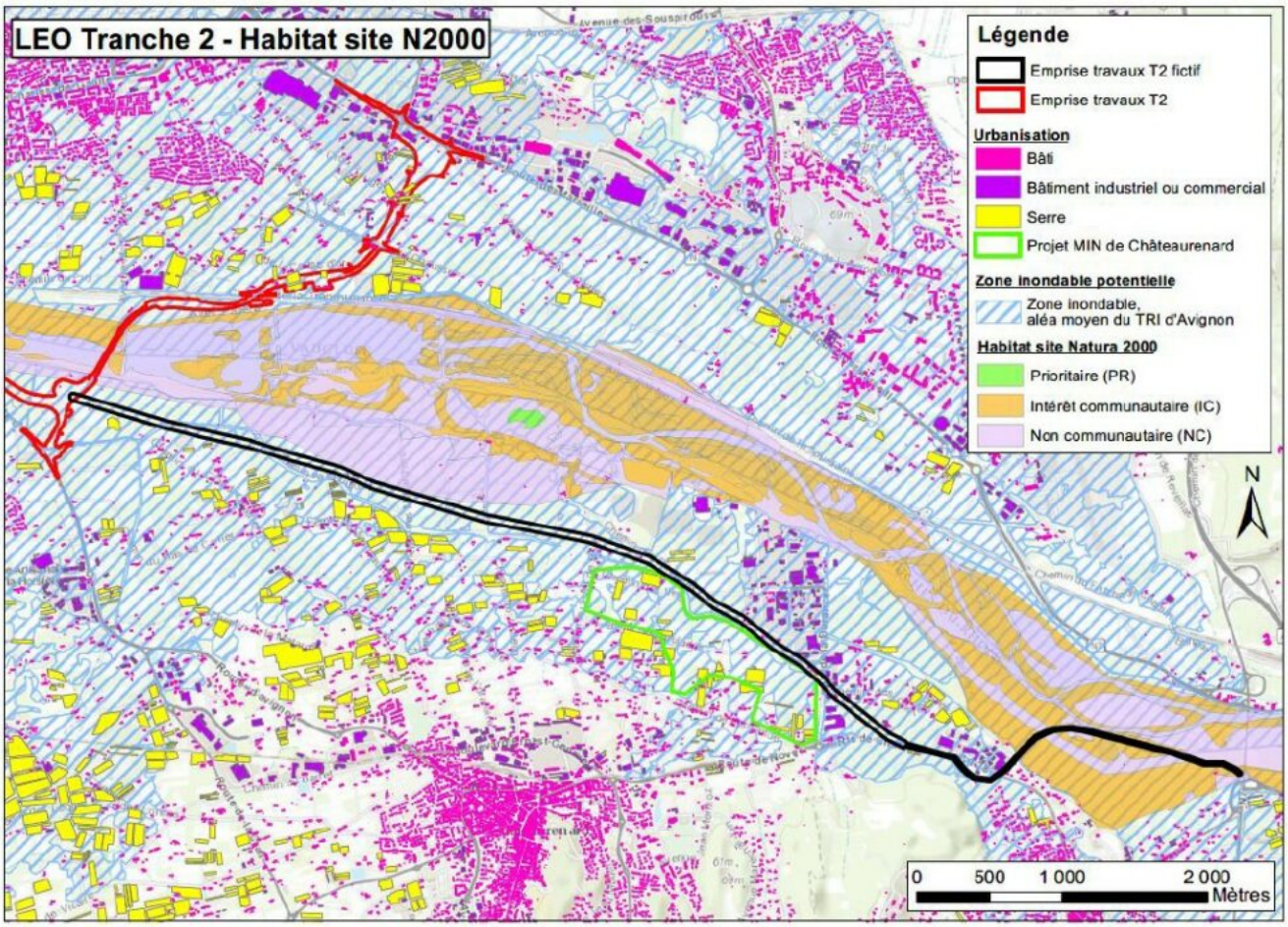
d'Avignon ont décidé de ne pas en tenir compte, nous faisant ainsi prendre le risque de compromettre définitivement la réalisation du projet. »
Cette 'sortie' notamment soutenue par Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Marcel Martel, maire de Châteaurenard, et Stéphane Paglia, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Arles, a eu le don d'irriter particulièrement la maire d'Avignon.

> **« Cela fait des années et des années que les élus du nord des Bouches-du-Rhône viennent dicter ce qui est bon ou pas pour les avignonnais et les avignonnaises. »**
>
> ***Cécile Helle, maire d'Avignon***

Lors du conseil municipal du jeudi 26 juin, Cécile Helle a ainsi dénoncé le fait que « le président du Grand Avignon et la maire d'Avignon se fasse injustement attaquer via un communiqué de presse, limite outrancier, de la part d'une présidente d'une collectivité du nord des Bouches-du-Rhône ayant assisté à la même réunion que nous et qui n'a quasiment rien dit face au préfet de région. »
Et l'élue de la cité des papes d'ajouter qu'elle avait eu du mal à accepter de « se faire 'aligner' pour avoir défendu une autre vision de ce que peut-être la voie de contournement qu'attendent effectivement tous les avignonnais, en particulier les habitants de la rocade ». Une voie qualifiée de route de 'grande circulation' par les services de l'Etat. Pour la maire, la LEO « c'est une vraie bataille d'opinion qui se conduit aujourd'hui car cela fait des années et des années que les élus du nord des Bouches-du-Rhône viennent dicter ce qui est bon ou pas pour les avignonnais et les avignonnaises ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



En rouge, le tracé du projet initial de la tranche 2 de la LEO. En noir, le tracé alternatif voulu par la Ville d'Avignon et le Grand Avignon. Crédit : DR/Préfecture de région Paca

Plus 'soft', Joël Guin, le président du Grand Avignon rappelait récemment dans nos colonnes : « Nous voulons faire vivre la LEO, mais dans l'intérêt de tous les citoyens, qu'ils soient des Bouches-du-Rhône ou du Vaucluse ». Il pointe ainsi du doigt la nouvelle mouture de l'Etat, « il faut éviter le tracé dans la ceinture verte. Proposer désormais un projet ramenant la tranche de 2×2 voies à 2×1 voie pour le brancher sur le rond-point des Amandiers ce n'est plus réaliste. Envoyer près 40 000 véhicules dont 3 000 camions vers un feu rouge cela ne va pas fonctionner et cela va engendrer des bouchons. »

> **« J'ai bien peur que le projet ne soit enterré. »**
>
> ***Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération***

De l'autre côté de la Durance, forcément la lecture n'est pas la même : « On a passé quand même deux heures en réunion avec le préfet de région, a répondu la présidente de Terre de Provence sur les ondes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

de nos confrères d'Ici Vaucluse. Chacun a évoqué ses points de vue et on peut l'entendre. Madame la maire d'Avignon, Cécile Helle, défend la santé de ses habitants comme nous on défend les nôtres. La santé publique est pour tout le monde sur tous les territoires. Nous, on a demandé à faire quelques ajustements. On pensait qu'en faisant nous, un pas, la maire d'Avignon et le président du Grand Avignon en feraient un également. Bon, ce n'est pas le cas. C'est dommage. »
« La saturation du réseau routier depuis de nombreuses années déjà entre Avignon et le Nord des Bouches-du-Rhône est devenue insupportable pour notre population, poursuit toujours sur Ici Vaucluse celle qui est également maire de Mollégès. Cette situation impacte très fortement l'attractivité, l'économie et l'emploi notamment. Il est donc impératif que nous trouvions un consensus mais j'ai bien peur que le projet ne soit enterré. »
Qu'il semble bien loin, le temps où les deux rives de la Durance saluaient leurs volontés communes d'avancer main dans la main dans ce dossier.

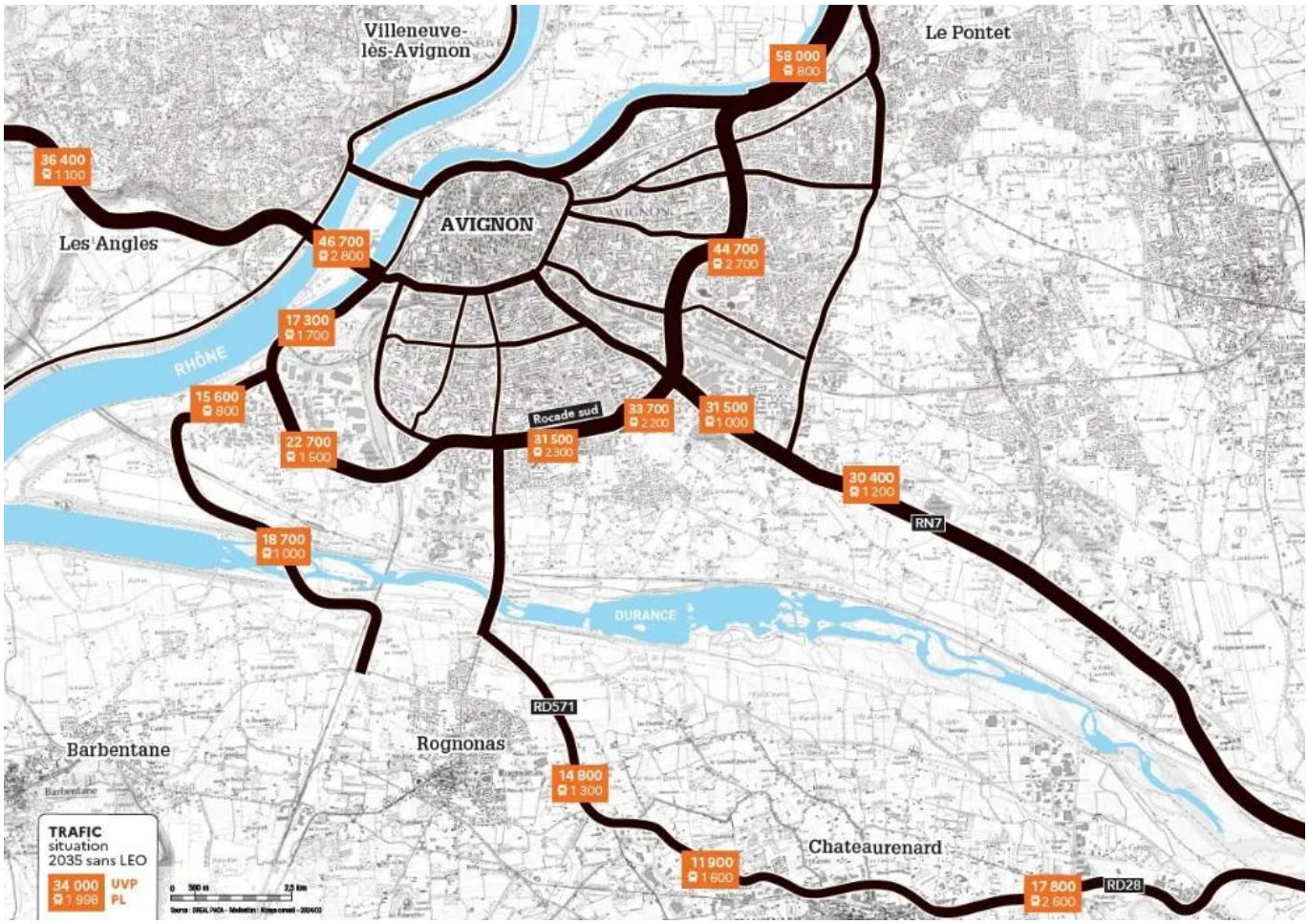
Avignon veut interdire les poids-lourds sur la rocade avant la fin de l'année

Projet alternatif ou projet utopique ?
La nouvelle joute, lors du comité de pilotage qui vient de se tenir en préfecture de Vaucluse afin de présenter le projet de la Ville d'interdire l'accès la circulation des plus gros poids-lourds sur la rocade aux heures de pointe, n'a fait que renforcer le fossé entre les élus de Terre de Provence et le bloc 'Avignon-Grand Avignon' même si les représentants de l'intercommunalité bucco-rhodanienne ont reçu le renfort des départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Gard. Tous ont particulièrement du mal à saisir la cohérence de la position de la ville-centre du bassin de vie : « Comment vouloir interdire les camions sur la rocade d'un côté et, de l'autre, ne pas souhaiter réaliser les infrastructures routières qui permettrait d'y dévier ce trafic ? »

Même levée de bouclier au sein des professionnels de la route avec Norbert Zoppi, président de l'Union TLF Méditerranée et aussi vice-président du groupe avignonnais Berto : « Cette approche ponctuelle, purement territoriale, reporte le problème sur les territoires voisins au lieu de le résoudre. »
« La solution serait peut-être de déplacer Courtine de l'autre côté de la Durance », ironisait d'ailleurs il y a peu dans nos colonnes Jean-Yves Astouin, président pour la Région Sud de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) et dirigeant de Provence Astouin à Eyragues.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Estimation du trafic sur Avignon en 2035 sans la LEO. Crédit : DR/Préfecture de région Paca

Oui en 2019, non en 2025

La maire d'Avignon n'a cependant pas toujours était contre la Liaison Est-Ouest.

« Le contournement de la LEO est en effet indispensable pour faire disparaître la fracture urbaine et sociale qui isole et confine les habitants de ces quartiers », écrivait-elle en 2019 à Edouard Philippe, alors 1er Ministre, pour réclamer que les travaux puissent démarrer le plus vite possible « comme s'y était engagé l'Etat ». Tout cela « pour diminuer significativement ce flux continu de camions et d'automobiles » évalué entre 28 000 et 36 000 véhicules/jour dont 9% de camions.

Aujourd'hui pourtant, Cécile Helle estime qu'il n'est plus nécessaire d'attendre la poursuite de la Liaison Est-Ouest pour déplacer ce trafic. Pour cela, elle souhaiterait que soient réalisés les 800 mètres manquants, entre la tranche 1 et le rond-point du pont de Rognonas.

« Cela permettrait d'aller ensuite se connecter sur le réseau départemental existant des voies du nord des Bouches-du-Rhône, en prenant une déviation à Châteaurenard qui éviterait le cœur de village et desservirait son MIN (Marché d'intérêt national) dont le maire vient d'acter l'extension. » Quant à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

tranche 2 de la LEO, hors de question de la réaliser dans sa configuration actuelle.



Vue générale du modèle physique du viaduc de la tranche 2. Crédit DREAL PACA

« Le projet qui nous a été présenté est complètement daté car, je le rappelle, ce tracé a plus de 30 ans aujourd'hui. Et en 30 ans, une agglomération et une ville se développent et s'aménagent différemment. » Une vision à laquelle elle se félicite d'ailleurs d'avoir rallié Joël Guin : « Je me réjouis que nous ayons convaincu au fil du temps, le président du Grand Avignon, à venir sur notre position ».

Ce dernier propose ainsi désormais de longer le Sud de la Durance « avec une route en partie en encorbellement » pour limiter l'impact environnemental et permettre les usages agricoles. « Cela permettrait aussi de supprimer les camions sur Châteaurenard et d'arriver par l'arrière de la zone des Iscles et du MIN », avant un éventuel franchissement de la Durance pour rejoindre le rond-point du parc des expositions et « se connecter à Bonpas où le Département de Vaucluse a débuté les travaux de réaménagement afin de fluidifier la zone. »
Pour les deux élus, il faut donc prioritairement utiliser les voies de circulation existantes et impérativement réaliser la jonction entre l'A9 et l'A7 à Orange pour favoriser l'usage de l'autoroute et y renvoyer le plus de camions

Un enjeu pour les municipales
Comme on l'a vu avec Julien Aubert (voir article principal), la LEO sera l'un des thèmes majeurs des prochaines élections municipales de mars prochain, tant dans la cité des papes que dans les communes limitrophes. Les 3 candidats de la majorité avignonnaise actuelle l'ont parfaitement compris et leur défi sera de trouver le point d'équilibre afin de justifier leur alignement sur la maire sortante concernant leur opposition au tracé actuel tout en affichant leur volonté de faire avancer le Schmilblick.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Joël Peyre assure être celui « règlera le problème de la Rocade pour les habitants » mais constate que le projet c'est « une bonne idée, bloquée par l'Etat, mais désormais datée. Conçu dans les années 80 et validé en 2003, ce projet a 20 ans de retards. Déplacer les bouchons à Saint-Chamand et engorger encore davantage le carrefour de l'Amandier. Installer une voie express près de l'écoquartier, de la plaine des sports et des zones commerciales, c'est condamner un secteur déjà saturé par le trafic des voitures et des poids lourds. »
« Le tracé aujourd'hui proposé pour la tranche 2 de la LEO, entre Rognonas et le rond-point de l'Amandier, est une aberration fonctionnelle. Il ne désengorge pas la ville », estime pour sa part Paul Roger Gontard. « Oui pour une LEO repensée au sud de la voie TGV, longeant la Durance et connectée à Bonpas, poursuit-il. L'urgence est un nouveau pont sur le Rhône. »
« Il faut relancer le débat sur la LEO, insiste plus Sibyllin David Fournier Nous avons besoin de bouger mieux, de respirer mieux. Avignon mérite un plan de mobilité du XXIe siècle qui prenne en compte la situation de la cité des papes : son insularité, la totalité du périmètre de son aire urbaine, son positionnement stratégique sur l'axe PLM (Paris, Lyon, Marseille) et celui de l'Espagne et de l'Italie… Bref, avoir une vision pour demain en accord avec les territoires qui nous entourent. »
Enfin, du côté du collectif Voix d'Avignon réussissant notamment les partis Renaissance et Horizons en vue du prochain scrutin le constat est sans appel : « On me parle de la LEO depuis que je suis gamin. Combien de fois on m'a dit : 'laisse tomber', 'ce projet ne verra jamais le jour', 'ce n'est pas pour ta génération'… Mais justement, c'est parce que ça dure depuis trop longtemps qu'il faut enfin le faire. La LEO n'est pas un sujet technique : c'est un choix politique », déclare Julien Paudoie, porte-parole de Voix d'Avignon.

Un 'chantage' de l'Etat qui ne passe pas

« Avec le Grand Avignon, nous sommes les seuls à défendre un projet alternatif, rappelle Cécile Helle. Et parce que nous prônons une vision différente, on veut nous faire croire que nous ne comprendrions rien aux enjeux de circulation et de mobilité. C'est assez insupportable, y compris de la part de l'Etat. Je pense qu'il y a effectivement un bras de fer à introduire afin de nous faire entendre plus fort que ce que l'on fait aujourd'hui. »
Un 'chantage' qui ne passe vraiment pas puisque la maire d'Avignon disait déjà en décembre 2023 lors d'un conseil communautaire : « L'Etat a tôt fait de nous dire : soit c'est ce projet-là, soit ce n'est rien du tout. Ça c'est le pire qui puisse nous arriver, car il nous faut quand même une solution. »

Du point mort à un état de mort cérébrale

Les partisans de la configuration actuelle de la LEO ont aussi des choses à reprocher à l'Etat : « pourquoi le préfet de région a relancé le dossier maintenant alors que les élections municipales arrivent bientôt ? Il y aura de nouveaux élus pour décider de l'avenir du territoire. Et puis pourquoi l'ancien préfet Bertrand Gaume a-t-il intégré la Ville d'Avignon dans le comité de pilotage alors qu'elle ne finance pas le projet ? C'est faire rentrer le loup dans la bergerie. » Difficile tout de même d'exclure des réflexions qui la concernent la ville centre de ce bassin d'emploi de près de 300 000 habitants, unique exemple en France de bassin de vie à cheval sur 3 départements, 2 régions et 2 zones scolaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Durant la construction du premier viaduc de la LEO mis en service en 2010 sur la Durance. Crédit : DREAL-Paca

On l'aura donc compris, la tranche 2 de la LEO est au point mort. « Par expérience quand depuis 20 ans un sujet d'intérêt national ne se fait pas, c'est qu'en fait ce n'est pas un sujet d'intérêt national », observe sobrement Thierry Suquet, l'actuel préfet de Vaucluse. Du point mort à l'état de mort cérébrale, il semblerait qu'il n'y ait qu'un pas.
L'Etat ne s'y trompe d'ailleurs, tout heureux de remettre la main sur le 'magot' afin de l'orienter vers les projets des JO 2030 dans la région.

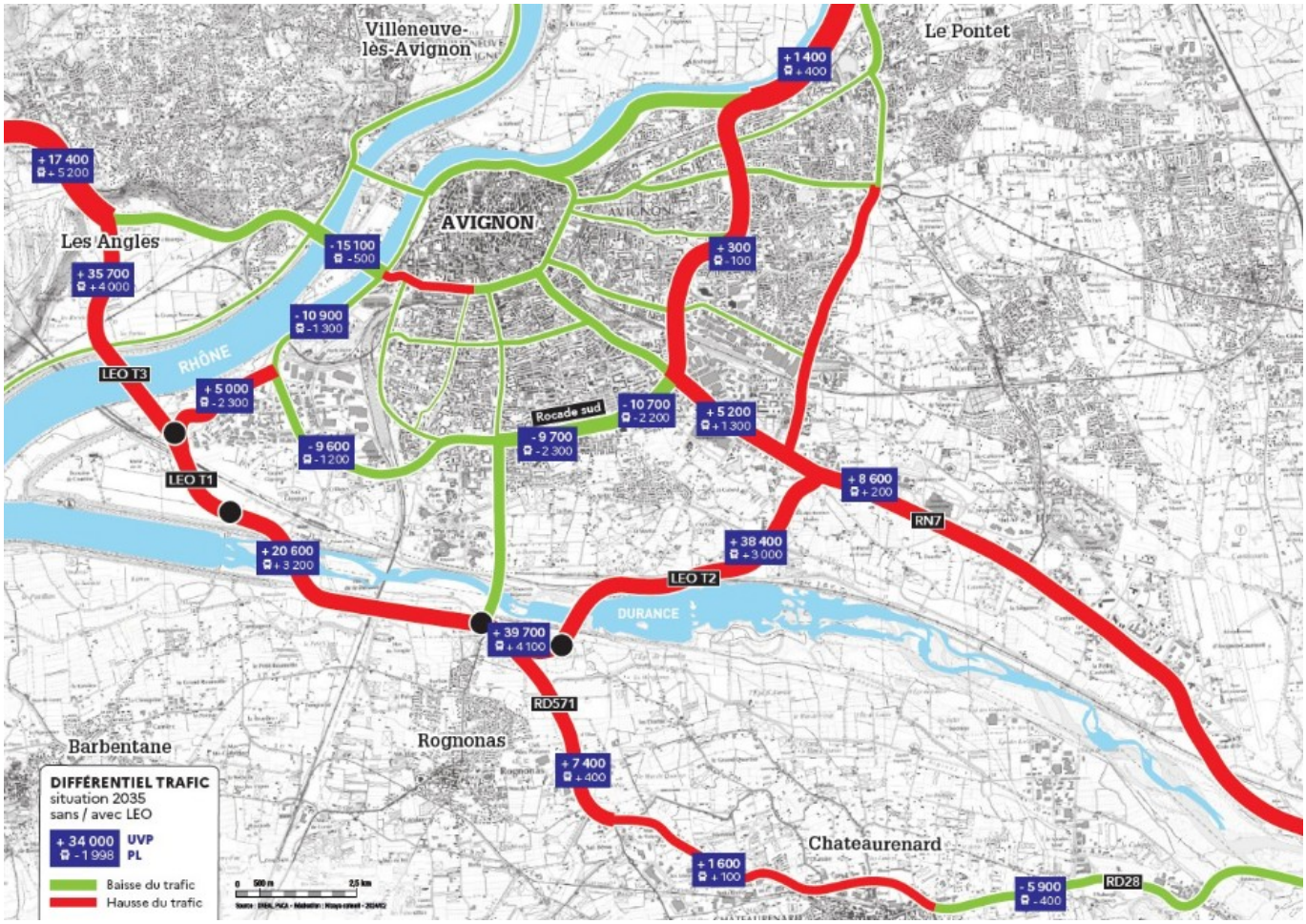
> **« Ce que l'on attend des élus d'un territoire : qu'ils le défendent, qu'ils le développent et qu'ils l'améliorent afin d'y rendre la vie le meilleur possible. »**
>
> ***Gaby Charroux, maire de Martigues***

Les malheurs des uns, faisant le bonheur des autres, les crédits de la LEO ont aussi été fléchés pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

financer le contournement autoroutier de Martigues et de Port-de-Bouc. Une nouvelle infrastructure routière qui ne semble donc pas effrayer les deux maires communistes, respectivement Gaby Charroux et Laurent Belsosa, qui se félicitent de passer un cap essentiel pour l'avenir de leurs communes.
« C'est une reconnaisse d'attractivité et d'intérêt. C'est ce que l'on attend des élus d'un territoire : qu'ils le défendent, qu'ils le développent et qu'ils l'améliorent afin d'y rendre la vie le meilleur possible », souligne le maire de Martigues chez nos confrères de Maritima Médias.



Différentiel du trafic sur Avignon en 2035 avec ou sans la LEO. Crédit : DR/Préfecture de région Paca

Enjamber le Rhône plutôt que la Durance ?

A défaut donc d'enjamber la Durance, les 7 maires gardois du Grand Avignon viennent d'écrire à Philippe Tabarot, ministre chargé des transports, afin de prioriser le franchissement du Rhône. Dans un courrier commun en date du 19 juin dernier, Rémy Bachelier, maire de Rochefort-du-Gard, Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon, Yvan Bourelly, maire de Saze, Jacques Demanse, maire de Sauveterre, Paul Mély, maire des Angles, Nathalie Nury, maire de Roquemaure, et Sandrine Soulier, maire de Pujaut ont ainsi conjointement demandé une inversion de calendrier entre les tranches 2 et 3. Objectif : prioriser la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

réalisation d'un nouveau pont sur le Rhône se connectant ensuite à RN 100 jusqu'au rond-point de Grand Angle.

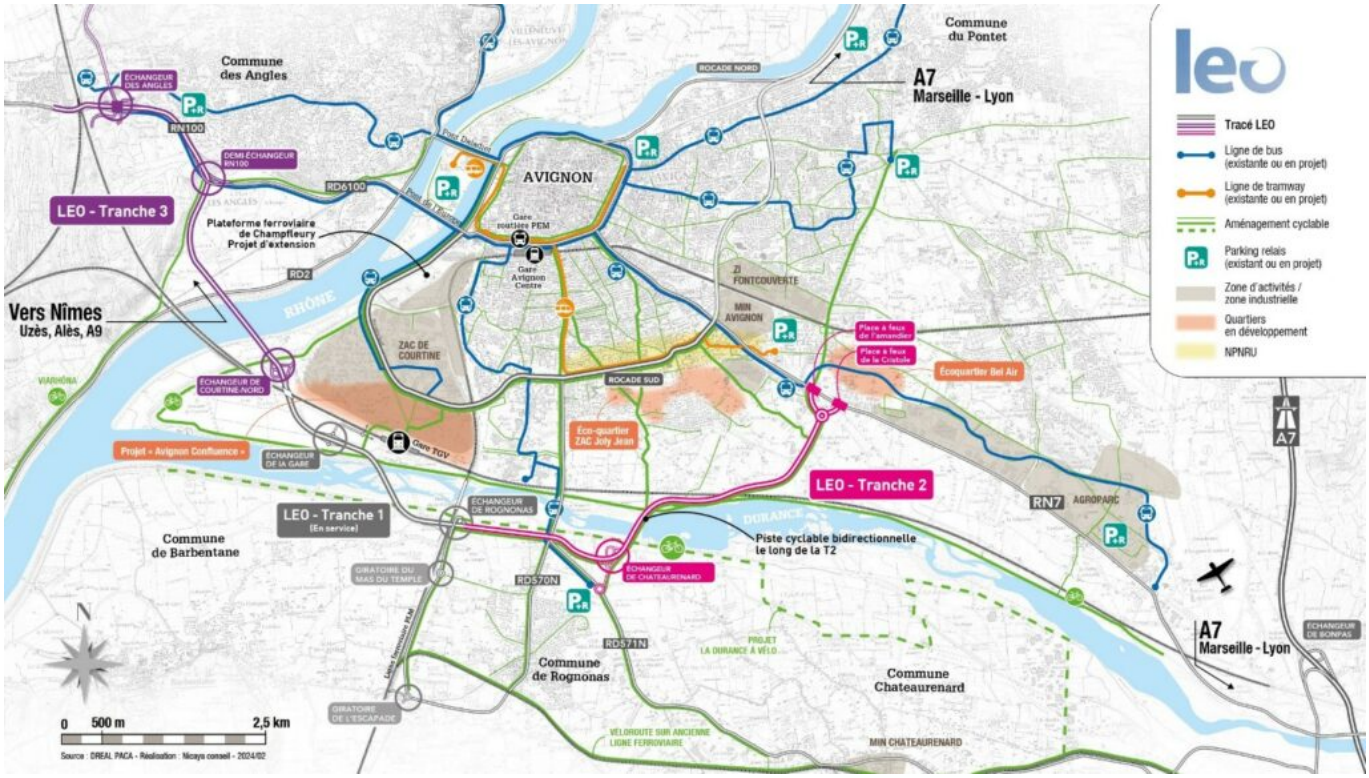
> **« Le projet de LEO est une véritable clé de voûte pour notre territoire. »**
>
> ***Les élus gardois du Grand Avignon***

« Le projet de LEO est une véritable clé de voûte pour notre territoire, pour réduire la pollution de l'air et pour le développement de son attractivité économique », rappellent les cosignataires qui demandent dans la foulée que « les crédits étant disponibles, nous vous serions donc grés d'officialiser une inversion des tranches 2 et 3 de la LEO afin de lancer, enfin, la construction de ce troisième pont sur le Rhône attendu de façon unanime par l'ensemble des habitants et des collectivités. »
De quoi répondre tout particulièrement aux attentes des 63% de Villeneuvois qui ont plébiscité la réalisation d'un nouveau franchissement du fleuve-roi lors d'une enquête consultative initiée par la municipalité cardinalice. Pour les électeurs villeneuvois, il s'agit ainsi de la priorité numéro 1 des actions à mener.

Dans la foulée, les 7 maires gardois ont aussi réclamé que la DUP de la tranche 2 soit prolongée au-delà de 2027 et que la tranche 3 soit intégrée au prochain contrat de plan Etat-Région renouvelé, lui-aussi, en 2027.
En début d'année, Pascale Bories, aussi présidente du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du bassin de vie d'Avignon avait déjà interpellé le préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le sujet : « La réalisation des tranches 2 et 3 de la LEO est aujourd'hui une urgence absolue à l'heure d'une crise écologique majeure pour permettre le désengorgement du bassin de vie avignonnais de part et d'autre du Rhône. »
Auparavant, celle qui est aussi conseillère départementale du Gard avait également précisé, lors d'une consultation réalisée en 2021 par la préfecture du Gard sur la LEO que « L'aménagement de notre territoire (était) toujours coincé dans le siècle dernier. (…) Habitants du bassin de vie avignonnais, nous avons le privilège de vivre à la croisée de trois axes majeurs de notre pays. Ce positionnement doit être une chance pour notre économie et notre développement, il ne doit pas être un fardeau. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Plus de 95% de la tranche 3 (à gauche en violet sur la carte) se situe en Occitanie et dans le département du Gard. Crédit : DR/Préfecture de région Paca/DREAL

Si l'intention est louable afin de garder la main sur les financements de l'Etat, la donne change quelque peu par rapport aux tranches 1 et 2 du projet. En effet, la phase 3 se situe à 95% dans le Gard et donc en Occitanie. Là où la Région Sud avait prévu d'apporter 38,47M€ et le Département de Vaucluse 21M€ afin de financer la tranche 2 (après avoir déjà respectivement contribués à hauteur de 46,2M€ et 14,2M€ pour la tranche 1), les deux collectivités outre-Rhône n'ont jusqu'alors jamais montré leur empressement à s'aligner sur la ligne de départ des financeurs de la LEO. Leur seul concours s'élevant à ce jour à 250 000€ de participation à des études au mitant des années 2000 alors que la région s'appelait encore Languedoc-Roussillon.

LEO : « J'y suis complètement favorable. »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie

Coup de Chance, Carole Delga était en Avignon à l'occasion de la fête nationale. En effet, la présidente de la Région Occitanie, qui assiste chaque année au festival à titre privée, a participé aux cérémonies du 14 juillet à Villeneuve-lès-Avignon. Questionnée sur la LEO par nos confrères de la presse quotidienne régionale, elle a déclaré : « J'y suis complètement favorable. Mais la question de son financement est liée à la participation de l'Etat (…). La France a besoin d'investir dans des infrastructures ferroviaires,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

routières et maritimes. C'est primordial pour la compétitivité économique des entreprises ».
Un véritable revirement pour Carole Delga qui, interrogée par nos soins sur ce dossier en juillet 2022 lors du lancement officiel à Avignon de la nouvelle ligne ferroviaire TER entre le Gard rhodanien et la cité des papes, avait affirmé que « l'époque n'était plus aux grandes infrastructures, notamment routières ».
Un 360° de l'élue socialiste toulousaine qui laisse désormais en rade une autre élue de gauche, la maire d'Avignon qui martelait encore ses convictions lors du dernier conseil municipal : « Cette bataille, c'est celle qui va dans le sens de l'histoire. On peut tourner dans tous les sens aujourd'hui, les grands projets d'infrastructures routières sont dépassés ! »

Tout le monde a un avis sur la LEO

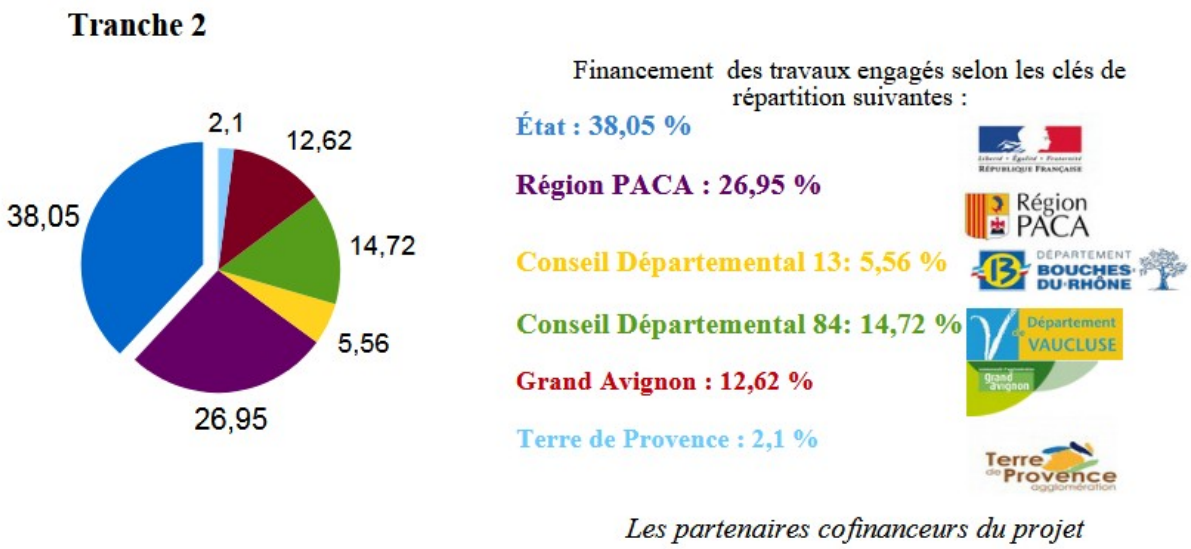
« Il est temps que le vaucluse cesse de passer à côté de son histoire. A terme, cette voie LEO sera incontestablement l'épine dorsale économique du Grand Avignon », expliquait déjà en 2021 Jean-Baptiste Blanc, le sénateur de Vaucluse. Pour une infrastructure aussi vitale pour le territoire, on peut donc s'étonner du peu d'empressement à la réaliser. Pourtant ce n'est pas les avis qui manquent. Le monde économique d'abord. En avril dernier, la CPME de Vaucluse a sollicité le cabinet du ministère des transports afin de faire le point sur la poursuite du chantier : « On arrive à saturation », se plaignait alors excédé Bernard Vergier, président de la CPME84. Même constat pour Frédéric Laurent, secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse et Roland Paul, président du Medef 84 lors d'un entretien croisé entre les deux leaders syndicaux : « Le tour d'Avignon, c'est devenu catastrophique. Le contournement de la ville avec la LEO, c'est une aberration que l'on n'arrive pas à avancer. »
Du côté des élus, dans les colonnes de nos confrères de La Marseillaise Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse rappelle : « L'État est revenu avec un projet à 175M€, nous demandant si on était d'accord pour réfléchir sur cette nouvelle proposition. Avignon et le Grand Avignon ont décidé de ne pas y aller. C'est une erreur. (…) Car le préfet de Région a été clair : il n'y aura pas de tracé alternatif. Ce que je regrette, c'est que c'est de l'argent qui aurait dû être déversé sur le territoire vauclusien et qui va partir ailleurs. Au final, on n'aura pas de projet routier ni résolu le problème de la Rocade. »
« Il faut absolument un troisième pont sur le Rhône », demandait récemment pour sa part Claude Avril, le maire de Châteauneuf-du-Pape. « Que chacun prenne sa part, c'est une question d'intérêt général ».

Mieux vaut tard que jamais

Après avoir été longtemps aux abonnés absents sur ce projet, on peut s'interroger sur le niveau de motivation de la région Occitanie qui aura mis près de 30 ans à entrer dans le dossier. Vouloir la LEO, c'est bien. La financer, c'est mieux. La remarque est d'ailleurs également valable pour le Département du Gard. En 2014, le coût de la tranche 3 s'élevait à 216M€ avant d'être réévalué à 241M€ vers 2020.
Mieux vaut tard que jamais cependant puisque la Région s'est largement mobilisée pour la remise en service de la ligne voyageur entre le Gard Rhodanien et Avignon. A ce titre, elle vient de débloquer plus de 5M€ d'investissements pour la réouverture de la gare de Villeneuve-lès-Avignon.
Un premier pas néanmoins insuffisant dans ce territoire chroniquement sous doté en matière d'investissement depuis des dizaines d'années. A moins que Carole Delga ne soit venue éteindre le feu des velléités d'expansion du Vaucluse sur ce délaissé de Languedoc-Roussillon puis d'Occitanie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les partenaires cofinanceurs du projet

La Région SUD, mais aussi les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône contribuent fortement au financement de la tranche 2. Pour la tranche 3, l'implication d'Occitanie et du Gard est espérée à des niveaux au moins équivalents. Crédit : DR/Préfecture de région Paca

En effet, ils sont de plus en plus nombreux, élus Vauclusiens comme Gardois, à évoquer le rattachement de l'intégralité du canton de Villeneuve à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. « S'ils viennent, je les accueille avec plaisir. Je ne veux pas décider pour les élus, mais ça paraît cohérent. Car ils ont plus de proximité avec Avignon qu'avec le Gard ou avec Marseille qu'avec Toulouse, la capitale régionale », expliquait Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental à nos confrères de La Marseillaise dans leur édition du 26 juin dernier. Un propos qui s'inscrit dans les pas de son prédécesseur, Maurice Chabert qui, déjà il y a quelques années, évoquait ce redécoupage administratif complexe mais pas impossible (voir encadré : 'D'Occitanie à la Provence : comment modifier les frontières du canton de Villeneuve-lès-Avignon ?').

Même vision du territoire pour Joël Guin, président du Grand Avignon qui, tout récemment dans nos colonnes, assurait « qu'il y aurait une certaine logique à raisonner en bassin de vie ». Le maire de Vedène s'inscrivant, lui aussi, dans la lignée d'un de ces prédécesseurs à la présidence de l'agglomération : le gardois Patrick Vacaris. « L'ensemble du Gard avignonnais, c'est-à-dire le canton de Villeneuve, là ou je suis né, est tourné vers Avignon. Notre bassin de vie c'est Avignon. On y consomme, on y va pour la culture, les sorties… C'est une évidence, le canton de Villeneuve devrait être rattaché au Vaucluse », déclarait sans langue de bois en 2020 celui a été aussi conseiller général du Gard pendant 20 ans avant de rajouter : « La LEO c'est le parfait exemple du désintérêt total de la région Occitanie pour ce territoire. On a envie de leur demander combien vous comptez y mettre ? »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Tranche 2 : le point sur l'état d'avancement

Aujourd'hui, l'Etat a acquis la maîtrise foncière afin de réaliser la tranche 2 de la LEO. Dans ce cadre, il a même procédé à certaines opérations d'évacuations illégales et de démolitions comme en avril 2024. Des interventions contre laquelle s'était notamment opposée l'ASCVA (Association de sauvegarde de la ceinture verte d'Avignon).

Dans sa configuration d'origine, le projet initial évalué à 142,7M€ en 2014 serait aujourd'hui estimé entre 274M€ et 303M€. C'est pour cela que le préfet de Région est venu proposer une version 'light' à 174M€ pour rentrer dans le budget, quitte à recalibrer l'infrastructure dans l'avenir.

Auparavant, alors que les financements étaient bouclés au printemps 2012 (une 'époque' où le Vauclusien Thierry Mariani était ministre des transports), il faudra attendre 2020 pour un nouvel alignement des planètes budgétaire. Les financeurs annoncent alors qu'ils sont à nouveau prêt à lancer les travaux pour une mise en service espérée en 2023. Rien ne bouge jusqu'en février 2022 où, répondant à l'assemblée nationale à une question de Souad Zitouni, députée de la première circonscription de Vaucluse, Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique annonçait espérer un démarrage des travaux en 2023 pour une mise en service courant 2027. Fin 2023, c'est le Grand Avignon qui porte une dernière estocade en retirant une délibération octroyant 600 000€ à la LEO dans le budget 2024 de l'agglomération.

Au final, les entreprises attributaires en 2020 du marché public pour la réalisation de la 2e tranche de la Liaison Est-Ouest ont reçu en février dernier un courrier leur annonçant le classement sans suite de la procédure. Alors que le code des marchés publics impose d'informer dans les plus brefs délais les opérateurs économiques ayant participé à ce type de démarche, il aura donc fallu 5 ans pour les prévenir d'une décision pour motif 'd'intérêt général', sans que l'intérêt général en question ne soit motivé… Le tout bien évidemment, sans indemnisations.

Photomontage depuis la rive droite de l'ouvrage de franchissement de la Durance Amont de la tranche 2

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

de la LEO. Crédit : Lavigne Cheron Architectes/Cerema

Plus près de nous, Julien Aubert, potentiel candidat aux élections municipales d'Avignon de 2026 se demandait « si notre découpage actuel des collectivités départementales et même régionales est adapté à l'époque moderne ? » avant d'ajouter en parlant du canton de Villeneuve « qu'ils sont culturellement tournés vers nous, je ne verrai que des avantages à ce qu'ils soient dans notre région et dans notre département ».

Une offensive tous azimuts qui n'est certainement pas passée inaperçue du côté de Toulouse, capitale occitane située à plus de 3 heures de route, là où Marseille (1h) et même Lyon (2h) sont plus proches. Et ce d'autant plus que vu leur niveau de revenus moyen, les habitants du canton de Villeneuve figurent parmi les principaux contributeurs fiscaux du Conseil départemental du Gard et d'Occitanie. Une manne qui permet de financer des aménagements dans le Lot, l'Ariège ou bien encore le Gers… mais rarement dans le Gard Rhodanien pourtant très largement peuplé.
« Quelle que soit la majorité politique, le canton de Villeneuve-lès-Avignon n'a jamais été bien doté. Nous sommes les oubliés, dénonçait d'ailleurs Patrick Vacaris. Même à l'époque de Languedoc-Roussillon nous n'avons jamais été pris en compte alors que les habitants de notre canton participent très largement aux recettes fiscales. »

> **« Une erreur stratégique historique. »**
>
> ***Renaud Muselier, président de la Région Sud***

En attendant, ce projet cristallise les agacements liés à ce territoire des occasions manquées perpétuelles.
Renaud Muselier, le président de la Région Sud constatait déjà en 2023 en séance plénière : « Ce dossier date presque de la nuit des temps. Il a cristallisé des oppositions mais à un à moment le projet a fait l'objet d'un consensus politique qui faisait que la LEO pouvait avancer. Ce consensus politique a été financé, validé et organisé. »
Conscient que la fenêtre de tir était étroite, Renaud Muselier veut alors que Pierre Dartout, le préfet de région d'alors, lance le chantier. Ce dernier hésite et veut lancer une nouvelle étude. Le créneau de lancement vient de se refermer…
Pas tendre, le président de la Région Sud poursuit : « J'ai Avignon qui est contre, mais le Grand Avignon qui est pour. Je leur dit :'entendez-vous entre vous, nous on finance'. Joël Guin me dit qu'il n'en veut plus et bien on ne fait plus. L'argent qui est disponible pour cette opération partira sur d'autres opérations. La Région a provisionné 38M€ et l'Etat 54M€. C'est plus de 90M€ qui vont partir de là et qui, mécaniquement, vont aller ailleurs parce que la volonté politique de l'action territoriale sur Avignon fait en sorte qu'ils ne les veulent pas. Je trouve que c'est une erreur stratégique historique. Moi, je pense que la LEO c'était nécessaire. C'est un dossier qui va poser d'énormes difficultés dans l'avenir. »

Laurent Garcia

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



D'Occitanie à la Provence : comment modifier les frontières du canton de Villeneuve-lès-Avignon ?

Si tout le monde semble d'accord sur l'incohérence des frontières administrative du bassin de vie d'Avignon, l'argument avancé par les élus qui ne veulent surtout pas se lancer dans ces démarches c'est d'affirmer : « C'est compliqué ».

Pourtant, il n'y pas si longtemps que cela le Vaucluse s'est agrandit dans le Gard. C'était en 2007 lorsqu'une partie de la commune des Angles avait été rattachée à celle d'Avignon. Cette modification de périmètre a concerné 7,96ha situés sur l'île Piot, à l'emplacement de l'actuel parking-relais gratuit, ainsi que 5,45ha pris sur le Rhône. Cette demande avait été formulée en 2001 par la commune d'Avignon. La raison ? La commune des Angles n'étant alors pas dotée de police municipale, c'était celle de la cité des papes qui devait intervenir lorsque cet espace de stationnement était occupé illégalement par les gens du voyage. La zone n'étant pas situé dans le même département, ni la même région, cela posait des problèmes juridiques concernant la légalité des interventions des agents municipaux. La solution a donc été de transférer ces terrains sous la juridiction d'Avignon.

De fait, la cité papale s'est agrandie d'un peu plus de 13ha. Effet domino, il en a été forcément de même pour le département de Vaucluse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une décision « portant modification des limites territoriales de communes, de cantons, d'arrondissement, de départements et de régions dans le Gard et le Vaucluse » entériné par un décret du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire du 14 mai paru le jour suivant au Journal officiel. Cependant, ces modifications n'ont entraîné aucun changement dans la population des deux communes puisque les terrains concernés étaient inhabités.

Il existe des jurisprudences

« Dès qu'il y a des habitants cela complique les choses » assurent à nouveau les élus frileux à l'idée de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

lancer la 'machine' à calquer les frontières administratives à la réalité des attentes des concitoyens de leur bassin de vie.
Là encore pourtant, il existe des jurisprudences. La plus récente : depuis le 1er janvier 2018, le village de Pont-Farcy, dans le Calvados, a changé de département pour intégrer celui de la Manche.
Une première en France pour ce village de 550 habitants qui a, en fait, rejoint la commune nouvelle de Tessy-Bocage vers laquelle son bassin de vie se tournait (commerces, établissements scolaires, emploi…).
Un transfert validé sans difficulté par le Conseil d'Etat. « Il y a un lien naturel évident », expliquait alors le maire Christian Baude pour justifier cette démarche entérinée par un décret en date du 26 décembre 2017. Ce que les Normands sont capables de faire, des Provençaux ne le pourraient pas ?

La loi permet aux habitants de s'exprimer par référendum
« Pour modifier un tracé régional, il faut une décision législative car les périmètres ont été fixé par la loi de 2016 », éclaire Thierry Suquet, préfet de Vaucluse. C'est donc au parlement que se trouve la clef de cette décision. Pas forcément impossible donc, pour peu qu'il y ait la volonté d'y arriver. Ou simplement d'essayer.
Et si finalement, la réponse se trouvait tout simplement dans ce qui fait l'essence de notre République : la démocratie. « La possibilité de laisser les intercommunalités et leurs habitants s'exprimer par référendum existe, rappelait avec bon sens l'ancien président du Conseil départemental de Vaucluse Maurice Chabert. Elle est prévue par la loi. Pourquoi ne pas l'utiliser alors sur ces questions ? »
Effectivement, on peut s'interroger : pourquoi ?

Vaucluse : l'Etat ne veut rien lâcher face aux narcotrafiquants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Pour cette année 2025, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, entend que l'action de l'Etat dans le département se focalise tout particulièrement sur 3 axes : la sécurité, la solidarité et la transition écologique.

« Contre la délinquance, contre ceux qui pourrissent la vie des habitants de nos villes, de nos bourgs et de nos villages, nous ne lâcherons rien », a affirmé sans ambages Thierry Suquet, préfet de Vaucluse lors de ses vœux 2025.
Faisant notamment allusion à l'incendie des véhicules de police au commissariat de Cavaillon dans la nuit du 8 au 9 octobre derniers, le plus haut représentant de l'Etat dans le département a rappelé que ce type de menace ne faisait que renforcer la détermination de l'ensemble des services de l'Etat dans sa lutte contre les narcotrafiquants.

Multiplication des fermetures administratives
« Vous pouvez compter sur moi, les services de la préfecture, les services de police et, je le sais, l'ensemble de la justice pour continuer à se mobiliser sur ce sujet, a-t-il poursuivi. A maintenir la pression sur les points de deal et mobiliser l'ensemble des leviers qui sont à notre disposition. C'est dans ce cadre-là que nous avons largement renforcé nos contrôles sur les pseudo-commerces suspectés d'être liés à ces trafics, qui font appel au travail et à l'immigration clandestine, qui permettent, probablement, le blanchiment d'argent. Nous avons multiplié les fermetures administratives et, là aussi, face à des adversaires qui connaissent les lois aussi bien que nous, nous utilisons tous les leviers en parfaite connaissance de cause. Cet enjeu de sécurité ne concerne pas que nos centres-villes. Vous le savez, la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

violence s'étend aussi dans les villages, elle s'ancre dans le monde rural et le Vaucluse ne fait pas exception. »

> « Avoir un titre de séjour, ce n'est pas un passe-droit pour commettre des délits. »
>
> *Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

« Enfin, en matière de sécurité, nous devons être intransigeants vis-à-vis des personnes étrangères qui viennent troubler l'ordre et la sécurité publique, prévient le préfet de Vaucluse. Nous sommes engagés, en lien avec les forces de l'ordre, dans un travail méticuleux qui nous permet de systématiquement étudier les infractions commises par des personnes étrangères et, quand elles sont en situation irrégulière sur notre territoire, de les raccompagner aux frontières et de rendre effectives les mesures d'éloignement prises à leur encontre. De la même façon, les étrangers en situation irrégulière mais délinquant ne peuvent pas se soustraire aux lois de la République. Avoir un titre de séjour, ce n'est pas un passe-droit pour commettre des délits. »

De l'affaire Pelicot aux questions des violences intrafamiliales

Avec l'affaire Pelicot, le Vaucluse a également était pendant 4 mois sous les feux de l'actualité avec la présence des médias du monde entier.

« Au-delà du défi médiatique et sécuritaire que cet événement historique a représenté, il nous a fallu être à la hauteur du retentissement social qui l'a engendré. Cela nous rappelle que même chez soi, chacun et chacune doit se sentir protégé, et que l'intégrité physique et morale de tous est un droit qui doit être absolument respecté, insiste Thierry Suquet. Je souhaite que nous soyons ensemble tous mobilisés sur la question des violences intrafamiliales ainsi que la défense des victimes. Je salue l'accompagnement des victimes aujourd'hui par les services de police et de gendarmerie. »

> « Ce qui fait la dignité humaine, c'est de pouvoir vivre de son travail. »

La solidarité pour autre priorité

Outre la sécurité, Thierry Suquet a souhait aussi rappelé que la solidarité constituait un des autres axes fort de l'action de l'Etat dans le Vaucluse.

« Cette année, la loi pour le plein emploi a enclenché des transformations importantes et une réorganisation profonde des politiques de l'emploi, explique-t-il. Nous nous sommes profondément mobilisés sur les six derniers mois de l'année pour mettre en œuvre cet objectif de plein emploi en installant le comité départemental pour l'emploi, en le déclinant avec les comités locaux. Cette nouvelle dynamique, nous souhaitons qu'elle soit forte parce que nous pensons vraiment que l'emploi est un levier d'émancipation puissant, probablement le premier. Il n'est pas le seul, mais ce qui fait la dignité humaine, c'est de pouvoir vivre de son travail. »

Le défi de la transition écologique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Evoquant les enjeux environnementaux, le préfet de Vaucluse a tenu également à rappeler qu'il fallait veiller « à ce que la transition écologique et énergétique n'exclue pas les plus faibles de notre société. Cette transition écologique représente un défi majeur qui nous contraint à une action globale, commune et de long terme qui nous impose de voir un peu plus loin que nos échéances et nos annualités budgétaires. La transformation inéluctable de notre territoire doit être accompagnée et anticipée pour limiter les risques. »

L'agriculture vauclusienne en première ligne

L'adaptation de l'agriculture locale à ces problématiques constitue d'ailleurs un des axes majeurs de ces enjeux. Pour cela, la région Paca et le département ont été intégré dans un plan du ministère de l'Agriculture afin d'être accompagné dans la mise en place de logique de filière.

« Nous avons un premier projet purement Vauclusien qui sera labellisé en aires agricoles de résilience climatique dans les prochains jours, annonce Thierry Suquet. Cela permettra aux filières impliquées d'accéder à certaines aides pour rendre plus résiliente notre agriculture dans une logique d'atténuation du choc climatique et d'adaptation. Pour atteindre cet objectif nous devons aussi préserver notre ressource en eau, améliorer notre réseau d'irrigation et garantir la qualité de l'eau tant dans nos réseaux que dans nos rivières. »

La bonne gestion de l'espace de lutte contre l'artificialisation des terres s'inscrit aussi dans ces réflexions environnementales. « Au-delà des interrogations légitimes sur zéro artificialisation des terres, le vrai sujet que nous avons c'est la reconquête de nos centres vides, la reconquête de nos centres gourds et ça nous n'y couperons pas à l'avenir. »

De grands moments à venir

Enfin après avoir évoqué le 80e anniversaire de la Libération en août dernier ainsi que le passage de la flamme olympique le 19 juin en Vaucluse, le préfet annonce d'autres grands moments à venir pour le département.

« Il y aura Avignon Terre de Culture 2025 et le passage du Tour de France au Ventoux en juillet sans oublier bien sûr les Festival d'Avignon ou bien encore les Chorégies d'Orange. Autant d'événements qui donnent à notre territoire son dynamisme culturel, sa typicité et sa visibilité importante, se réjouit Thierry Suquet. Cela génère des moments de célébration et de convivialité dont nous avons tous besoin. »

La base aérienne d'Orange doit être une fierté pour le Vaucluse

« L'année 2025 sera marquée aussi par un événement d'ampleur, annonce le préfet. C'est l'ouverture au public de la base aérienne 115 d'Orange les 28 et 29 juin prochains. C'est la grande journée de l'aviation avec véritablement la possibilité de présenter au public les missions et les métiers de l'armée de l'air et de l'espace mais aussi pour mettre en évidence les enjeux autour de l'arrivée des rafales sur la base aérienne et le lien qui peut exister entre cette arrivée, le développement économique et l'aménagement du territoire. L'accueil de nos militaires et des nouveaux escadrons doivent devenir une fierté pour notre département. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Grand Delta Habitat a signé le 40 000e logement à la Résidence Les Glycines au Thor



Grand Delta habitat a livré son 40 000e logement au cœur de la résidence Les glycines au Thor, le symbole d'un accomplissement pour la coopérative née à Avignon il y a 60 ans, et dont la sphère d'intervention s'élargit pour gagner, outre sa propre région de Provence-Alpes-Côte d'Azur les territoires limitrophes tels que l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Une cinquantaine de personnes, élus, entreprises du bâtiment, partenaires financiers était venue saluer la promesse tenue de la plus importante coopérative HLM de France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les élus ont planté un olivier signe des liens qu'ils tissent ensemble pour construire l'habitat pour tous. De gauche à droite Dominique Santoni, Thierry Suquet, Michel Gontard, Yves Bayon de Noyer et Xavier Sordelet. Copyright MMH.

C'est dans la Résidence Les glycines que la coopérative HLM a signé son 40 000e logement. La résidence, entièrement sécurisée avec portail automatique, a été érigée sur un terrain communal cédé par la Ville, en entrée de bourg.

Deux bâtiments en R+2

La résidence des Glycines est composée de deux bâtiments en R+2, dont un avec ascenseur, comprenant au total 21 logements proposant 2T2, 12T3 et 7T4 dotés, chacun, d'un extérieur avec pour les rez-de-chaussée un jardinet ainsi que des terrasses pour les étages.

Dans le détail

Les 12 T3 disposent de 66 à 70m2 allant de 399 à 467€ mensuels et 40€ de charges. Les 7T4 s'étendent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

sur 77m2 pour des loyers allant de 507 à 524€ et 45€ de charges. Enfin, les 2T2 proposent de 59 à 63m2 pour des loyers compris entre 373 et 396€ auxquels s'ajoutent 35€ de charges. 21 places de stationnement ont été réalisées ainsi que des places en sus pour les visiteurs.

Les chiffres

Le coût total de la résidence s'élève à plus de 3,196M€ dont 2,487M€ financés par la Banque des Territoires, 140 000€ par Action logement, 72 000€ par l'Etat, 40 000€ par le Département et 457 166€ en fonds propres. Les prêts ont été garantis par le Département et la Commune à 60%.



Yves Bayon de Noyer, maire du Thor Copyright MMH

Ils ont dit

Yves Bayon de Noyer, maire du Thor

«En matière de logements sociaux, la commune du Thor revient de très loin car les premiers datent de 1966-67, 1978 et 1986 pour un total de 198, entamait le maire du Thor, Yves Bayon de Noyer. Il faudra

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

attendre 2024, soit 38 ans plus tard, pour réceptionner de nouveaux logements, ce qui nous a permis de sortir de ce constat de carence et de récupérer notre droit de préemption.»

«En tout, 16 lieux de logements sociaux
ont été répartis sur la commune de façon à en garantir la mixité sociale. En 2025, nous réceptionnerons 90 logements sur trois lieux et, à venir, 564 autres logements. Nous rencontrons systématiquement les administrés lors de réunions de présentation des nouveaux programmes pour les convaincre de leur bien-fondé et nous engageons, pour chaque projet, dans l'embellissement, la végétalisation et l'amélioration des voies et de l'environnement du quartier afin de le qualifier à la hausse. Aujourd'hui, nous pouvons dire que cette opposition de principe au logement social est bien derrière nous.»

«Nous atteindrons les 15% de logements sociaux en 2026
alors qu'en 2014 nous étions à moins de 4%. Mais pour nous, ce taux de 25% -qui est la Loi-, n'est pas une cible car son atteinte entraînerait un déséquilibre conséquent en matière d'habitat.»



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Xavier Sordelet, Directeur-général de Grand delta Habitat Copyright MMH

Xavier Sordelet, directeur général de Grand Delta Habitat
s'est fait le porte-parole d'Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union nationale des Fédérations d'organismes HLM «Qui n'a pas pu venir, retenue par la crise institutionnelle en cours.» En voici un court extrait : «Le mouvement HLM a un programme simple, c'est celui de loger la France telle qu'elle est : celle des travailleurs aux revenus modestes, celle des mères de famille qui élèvent seules leurs enfants, des retraités aux petites pensions, des salariés de première ligne, comme par exemple celles et ceux du secteur de l'aide à la personne ou de la logistique. Bref, toutes les personnes qui n'ont pas de patrimoine et qui ont besoin de l'engagement de la puissance publique.»



Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat Copyright MMH

Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat
«Nous sommes actuellement le partenaire de plus de 200 maires avec lesquels nous tissons des liens de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

confiance qui se matérialisent, ici, par la mise à disposition de foncier, ce qui permet de loger les générations futures mais aussi les seniors grâce à des appartements transformables en rez-de-chaussée, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons également prévu un garage à vélo en regard des cheminements cyclables prévus par la Ville. La résidentialisation de nos résidences est facteur de tranquillité et de sécurité publiques. Nous travaillons l'isolation de nos bâtiments afin que les charges soient les plus minorées possible pour nos locataires. Ainsi, la résidence des Glycines obtient un DPE (Diagnostic de performance énergétique) B.»



Dominique Santoni, Présidente du Département de Vaucluse Copyright MMH

Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse
«Grand Delta Habitat a déjà réhabilité plus de 767 logements sur l'ensemble du parc de l'ex Vallis Habitat, là où le bailleur social en rénovait 130, en moyenne, par an et s'est engagé à en rénover 4 000 sur 5 ans. Dans un même temps, 579 nouveaux logements ont été construits sur l'ensemble du Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Grand Delta Habitat fait montre d'une très belle dynamique positive. Je remarque la qualité de la construction, son adaptation aux parcours de vie, aux personnes à mobilité réduite et sa situation proche du centre-ville afin que les habitants puissent tisser des liens avec son environnement, le tout répondant aux besoins des Vauclusiens. Bravo aux équipes de Grand Delta Habitat pour la qualité de leur travail et à la coopérative pour sa capacité de travail, l'engagement et le respect de sa parole et sa compétence : Nous n'avons plus de remontées négatives des élus, sur le territoire. En 2025, nous investirons à nouveau 120M€, en tant que donneur d'ordre.»



Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse Copyright MMH

Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse
«Il est nécessaire de construire de façon adaptée à la ville, dans des proportions acceptables et qui répondent aux besoins de loger des jeunes, des salariés et des retraités. Cela n'est possible qu'avec un outil qui connait le territoire et qui ne soit pas qu'un bâtisseur mais aussi un acteur du développement territorial en lien avec les maires, le Conseil départemental et en prise directe avec la réalité du terrain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

C’est le cas de Grand Delta Habitat dans sa forme actuelle avec les défis à relever : la démolition de bâtiments datant des années 1970 qui ne sont plus adaptés à la vie actuelle, la réhabilitation, la construction et l’innovation. Le logement est un levier d’émancipation et de développement familiaux et de mixité sociale, ce qui participe à l’épanouissement de notre société.»



Les Glycines au Thor Copyright MMH

Réactions en chaine après l’incendie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

volontaire au commissariat de Cavaillon



Ministre, préfet, maire, sénateur… l'incendie cette nuit de plusieurs véhicules de la police nationale devant le commissariat de Cavaillon a entraîné une succession de réaction condamnant cet acte qualifié de 'représailles' de la part des narcotraficants locaux.

« Cette nuit vers 5h du matin, plusieurs individus ont incendié les véhicules de police stationnés devant le commissariat de Cavaillon, a précisé cet après-midi Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Quatre véhicules de police ont été détruits par le feu. L'incendie s'est propagé sur la façade du commissariat et sur un commerce attenant. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, le feu a pu être rapidement circonscrit. La façade du commissariat a été endommagée et l'immeuble enfumé, néanmoins les dégâts à l'intérieur sont relativement mineurs. Aucun des trois fonctionnaires présents dans le commissariat n'a été blessé. Cinq autres individus qui étaient en garde à vue dans les geôles du commissariat ont été transférés à l'hôtel de police d'Avignon. Une famille a dû évacuer son domicile du fait des fumées, mais a pu le réintégrer dans la matinée. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 14 novembre 2026

> « Ces événements survenus renforcent la détermination des services de l'État à éradiquer le trafic de stupéfiants à Cavaillon. »
>
> *Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

L'intensification de la lutte contre les narcotrafics à l'origine de cette attaque ?

« Cet événement, complète le préfet de Vaucluse, survient alors que la police mène en ce moment des actions particulièrement offensives à l'encontre du trafic de stupéfiant, avec une opération 'place nette' qui s'est déroulée il y a quelques jours, 25 interpellations, 6 kilos de cocaïne et 15 kilos de cannabis saisies depuis début septembre. Les évènements survenus tôt ce matin renforcent la détermination des services de l'État à éradiquer le trafic de stupéfiants et à rendre aux habitants de Cavaillon la tranquillité publique à laquelle ils ont droit. Ces agissements n'entraveront en rien l'action des services. »

« Ainsi, rappelle Thierry Suquet, alors même que ces évènements survenaient, la police était en action pour démanteler un squat proche de l'avenue de la Libération, dont les liens avec le trafic de stupéfiants sont avérés. »

Pour conclure, le représentant de l'Etat en Vaucluse insiste : « Dès cette fin de matinée, le commissariat a repris une partie de ses activités. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Crédit : BFM TV/Images témoin/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Crédit : BFM TV/Images témoin/DR

Même indignation pour Gérard Daudet, le maire de Cavaillon qui « condamne avec fermeté ces actes inacceptables et apporte bien évidemment tout mon soutien aux forces de l'ordre qui au quotidien sont sur le terrain, ainsi qu'au commerçant et familles impactées. Je laisse les enquêteurs effectuer leur travail pour retrouver les auteurs que la justice devra condamner sévèrement. »

> « Je ne baisserai pas les bras face à la violence et face au trafic de drogue. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Gérard Daudet, maire de Cavaillon

Recrutement de 3 policiers municipaux supplémentaires
« Ces événements surviennent alors que les forces de police intensifient leurs efforts pour combattre le trafic de stupéfiants à Cavaillon, efforts qui ont déjà permis des saisies importantes de drogue et plusieurs interpellations, confirme l'élu cavare. Ma détermination à éradiquer la criminalité aux côtés de notre police nationale ne faiblira pas. Lors de mon échange avec le ministre de l'Intérieur, j'ai eu la confirmation que les actions de la police vont continuer à se multiplier en ce sens. »

« Dès ce matin, en lien avec la préfecture et les services de police, un squat en sortie de ville était évacué. Je ne baisserai pas les bras face à la violence et face au trafic de drogue, » conclut Gérard Daudet qui rappelle également qu'il a engagé depuis plusieurs semaines déjà « le recrutement de trois agents supplémentaires pour la Police municipale et renforcé la présence policière en centre-ville afin de lutter plus efficacement encore contre l'insécurité et les incivilités. »

« Frapper fort, résister et tenir debout face aux représailles ! »

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse

Pour sa part, le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc insiste sur sa volonté de « Frapper fort, résister et tenir debout face aux représailles » dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue à Cavaillon.
Le parlementaire poursuit : « L'incendie criminel de cette nuit ne fera que renforcer collectivement notre détermination. En tant que Sénateur de ce territoire, je tiens à réaffirmer ici mon soutien inconditionnel aux forces de l'ordre, aux autorités locales et à tous ceux qui s'impliquent quotidiennement dans cette lutte difficile. Nous mènerons cette bataille sans relâche, car nous avons la responsabilité de protéger nos concitoyens et de restaurer l'ordre républicain à Cavaillon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Il y a quelques jours, la police nationale a procédé à 9 interpellations à Cavaillon. Cette vaste opération de lutte contre les trafics de stupéfiants a permis la saisie de 3kg de cocaïne, 2,5kg de cannabis et des armes. Crédit : Police nationale/Facebook/DR

Jusqu'à 20 ans de prison pour ces actes criminels ?

« Je tiens à saluer l'engagement sans faille de Gérard Daudet, maire de Cavaillon, des élus, de la police nationale et police municipale, ainsi que des services de l'Etat, poursuit Jean-Baptiste Blanc. Ensemble, ils mènent avec détermination une bataille essentielle pour restaurer la sécurité et la sérénité dans Cavaillon. Ces représailles démontrent que nos actions touchent là où ça fait mal. Nous continuerons le combat, avec force et persévérance, aux côtés de tous ceux qui refusent de laisser notre ville aux mains des trafiquants. La justice sera rendue. Une enquête a été immédiatement ouverte par la police judiciaire, sous l'autorité de la procureure de la République d'Avignon. Les auteurs de cet acte criminel, qualifié de 'destruction par moyens dangereux', encourent jusqu'à 20 ans de prison. »

> « Une attaque contre nos institutions. »
>
> *Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur*

Enfin pour Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur : « L'Etat ne se laissera pas intimider et nous allons intensifier notre lutte contre le narco-banditisme. Je placerai la lutte contre le crime organisé au centre de mes préoccupations parce qu'il constitue une attaque contre nos institutions ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Le ministre de l'Intérieur, qui a demandé à Nicolas Daragon, son ministre délégué à la sécurité, de se rendre sur place, a aussi confirmé l'envoi d'une unité de forces mobiles de la CRS 81 afin de renforcer soutenir l'action de sécurisation de la police. Plus particulièrement dans la cité du Dr Ayme, mais aussi dans les autres cités de Cavaillon.

(vidéos) « Le Vaucluse a du talent » et il l'a prouvé sous le regard d'Auguste au Théâtre Antique d'Orange



« Pour cette 4ème édition, nous sommes plongés au coeur de l'histoire dans ce bâtiment millénaire et majestueux. Et l'histoire que nous allons vous conter est celle du Vaucluse créatif et innovant qui forme de jeunes talents dans une filière d'avenir » annonce, dès l'ouverture, le Président de Vaucluse Provence Attractivité, Pierre Gonzalvez, en accueillant des dizaines d'invités installés en face de la statue de l'Empereur Auguste, tout en haut des gradins de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

pierre et transis par le froid.



Pierre Gonzalvez, Président de Vaucluse Provence Attractivité et vice-président du Conseil départemental de Vaucluse

Alternant entre interviews avec David Bérard et séquences video sur écrans plats ou projetées sur le fameux « Mur d'Orange », défilent les sujets sur « L'image, filière d'excellence en Vaucluse ». A commencer par la Présidente de la Commission du Film Luberon Vaucluse, Sandrine Raymond. « Grâce à nos paysages, nos décors, notre ensoleillement, nous avons eu 288 jours de tournage en 2023, qui donnent du travail à des centaines de techniciens qualifiés et d'intermittents » a-t-elle dit. Le président de l'Association »SudAnim« , Alexandre Cornu a rappelé qu'il fait la promotion de la filière dans toute la Région Sud pour mettre en valeur toutes ces écoles et tous ces studios de production mis à la disposition

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

des jeunes. Quant à Martin Meyrier, le directeur général d'Edeis, il propose avec son équipe, « Une plongée dans les 2000 ans de l'histoire de ce théâtre avec force technologies, modélisation en 3D du site et casque dolby stereo. Une « Odyssée sonore », une immersion en coulisses qui est une double prouesse, visuelle et sonore ».

© Stéphanie Maisonnave / Vaucluse Provence Attractivité

Dans un 2ème temps, il a été question des établissements supérieurs, piliers d'un écosystème en plein essor » avec le président de l'Université d'Avignon, Georges Linarès qui a rappelé qu'il y a 7 000 étudiants et 750 enseignants sur le campus et que c'est le poumon de ces ICC (Industries Culturelles et Créatives) qui « irrigue tout un écosystème autour de la culture, du patrimoine et des sociétés numériques. D'ailleurs, la Villa Créative, cet écrin ccueillera des résidents permanents, comme le Festival d'Avignon, l'Ecole des Nouvelles Images, le Frames Festival et la French Tech) et se veut aussi un laboratoire pour les politiques culturelles des transitions écologiques ». Autre intervenant, Jean-Claude Walter, le président de « 3iS », l'Institut International de l'mage et du Son qui a choisi Avignon pour y implanter son 5ème campus de 6000m2 à Agroparc, avec un investissement de 15M€ et à terme 800 étudiants. Le SCAD, Savannah College of Art & Design de Lacoste accueille un millier d'étudiants par an qui en sortent avec un niveau « bachelor » et « master » dira Cédric Maros, son directeur général. Puis les représentants de la Game Academy et de l'Ecole des Nouvelles Images, Kevin Vivier et Julien Deparis insisteront sur ces formations d'excellence dédiées à l'animation et aux jeux video qui décrochent nombre de récompenses dans le monde entier.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Des étudiants d'écoles vauclusiennes et futurs talents des industries Culturelles et Créatives de Vaucluse ©Alain Hocquel/Vaucluse Provence Attractivité

Enfin, dans la partie conclusive avec la Gare Numérique de Carpentras, les studios Circus à Avignon, la Directrice Générale de VPA (Vaucluse Provence Attractivité), Cathy Fermanian a insisté sur « La qualité de la filière, de ces écoles, de leur effet levier qui booste l'attractivité du Vaucluse. Nous sommes un région à la pointe du cinéma, des documentaires, de films d'animation, de clips video où se tournent des dizaines de courts et longs-métrages chaque année. La Région, le Département et le Grand Avignon nous font confiance et nous aident. Tout cela fait rayonner le Vaucluse bien au-delà de ses frontières, cela le rend de plus en plus visible, donc incontournable ».

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Plus de 300 acteurs économiques, culturels et pédagogiques étaient présent lors de cette soirée. ©Alain Hocquel/Vaucluse Provence Attractivité

Quant au Préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, il a déclaré à l'issue de la soirée « Avoir été fasciné par cette créativité du Vaucluse, cette innovation, cette compétence, cette filière d'excellence et cette vitalité que les jeunes vont sublimer ». Plusieurs courts-métrages d'animation, créés ici, en Vaucluse ont été projetés sur l'immense Mur du Théâtre Antique pour illustrer ce savoir-faire de la génération montante.

Projet de projection mapping réalisé par Isaure Pozzo di Borgo, Ema Parent, Maélys Ficat, Maël Peron et Corentin Bileau, étudiants en troisième année à l'Ecole des Nouvelles Images © Stéphanie Maisonnave / Vaucluse Provence Attractivité

vaucluseprovence.com

Andrée Brunetti

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Vaucluse : l’hôtel préfectoral Forbin de Sainte-Croix ouvre ses portes pour les journées européennes du patrimoine



Le samedi 21 septembre 2024, la 41ème édition des journées européennes du patrimoine se déroulera sur le territoire national. Une initiative historique qui permet aux français d’accéder de manière libre et gratuite à plusieurs lieux culturels dans leurs villes ou départements. Le Vaucluse n’échappe pas à la règle et de nombreux musées, monuments, bâtiments religieux, parcs ou jardins seront ouverts pour permettre une découverte ou une redécouverte de l’histoire française et européenne à travers la sculpture, l’architecture ou l’art en général.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Dans ce cadre, le préfet du Vaucluse, Thierry Suquet, a annoncé que l'hôtel préfectoral situé rue Viala, ouvrira ses portes au public durant toute la journée du samedi 21 septembre 2024. Le public vauclusien aura l'occasion de pouvoir découvrir les salons d'honneur du lieu, le bureau du préfet ainsi que les chambres « ministre ». De très nombreuses œuvres seront exposées dans l'édifice. Des présentations sur le rôle de l'État et les missions du préfet seront également proposées.

Au programme des visites guidées, limitées à quinze personnes seront possibles et organisées sur les plages horaires suivantes : de 14h30 à 17h30 avec des créneaux de trente minutes. Elles seront totalement gratuites et se feront sur inscription à l'adresse suivante : pref-patrimoine@vaucluse.gouv.fr. Les places étant limitées, une confirmation de réservation par retour de mail sera la seule preuve de toute inscription. Pas de réservation par téléphone.

Infos pratiques : Journée porte ouverte de l'hôtel préfectoral « Forbin de Sainte-Croix ». 3 rue viala. Samedi 21 septembre 2024. Visites guidées de 14h30 à 17h30. Inscription gratuite sur l'adresse : pref-patrimoine@vaucluse.gouv.fr. Prévoir une pièce d'identité.